



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 042 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 7 juin 2012

Président

M. Leon Benoit

Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 7 juin 2012

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)): Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue.

Bien entendu, nous sommes réunis aujourd'hui pour poursuivre notre étude sur la mise en valeur des ressources dans le Nord canadien.

Nous recevons aujourd'hui trois témoins: M. Peter Jenkins, maire de la Ville de Dawson, M. Pujjuut Kusugak, maire du Hameau de Rankin Inlet, et M. Peter Tapatai, conseiller du Hameau de Baker Lake. Bienvenue à tous.

Même si certains d'entre nous doivent faire un trajet de huit heures et demie pour venir ici, cela paraît relativement court par rapport à la distance que vous avez dû parcourir. Je sais que c'est un long voyage, et je suis vraiment content que vous l'ayez fait pour vous joindre à nous aujourd'hui.

Nous avons hâte d'entendre vos exposés. Idéalement, vous aurez pris les mesures voulues pour qu'ils durent environ 10 minutes. Ensuite, nous allons passer aux questions et observations, parce que beaucoup d'information nous est transmise pendant cette partie des séances.

Nous allons procéder selon l'ordre du jour, en commençant par le maire de Dawson, M. Jenkins.

Veuillez nous présenter votre exposé, s'il vous plaît, monsieur.

M. Peter Jenkins (maire, Ville de Dawson): Merci beaucoup, monsieur.

Bonjour à tous. Merci de m'avoir invité à venir témoigner devant le comité.

Je suis en ce moment maire de Dawson, et je l'ai été aussi de 1980 à 1994. De 1996 à 2006, j'ai été député du Klondike à l'Assemblée législative du Yukon, au sein de l'opposition et du gouvernement. Au gouvernement, j'ai été vice-premier ministre, ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre de l'Environnement et ministre responsable de la commission des accidents du travail.

Comme je suis actif dans le secteur privé et que je suis au service du gouvernement depuis plusieurs décennies, à l'échelon municipal et territorial, je crois avoir un point de vue unique sur ce que les gouvernements devraient faire ou devraient éviter de faire dans la promotion de la mise en valeur des ressources dans le Nord, et en particulier dans le territoire du Yukon. C'est un fait que le passé, le présent et l'avenir du Yukon sont inextricablement liés à la mise en valeur de ses ressources naturelles. Le territoire du Yukon doit son existence même à la ruée vers l'or de 1898 au Klondike. La prospérité et le bien-être social du territoire dépendent encore aujourd'hui de l'activité dans le secteur des ressources naturelles.

J'aimerais parler au comité ce matin de trois facteurs qui déterminent l'ampleur des activités de mise en valeur des ressources

naturelles dans le territoire ou qui vont le faire dans l'avenir. Le premier, c'est la mise sur pied de l'infrastructure stratégique, c'est-à-dire les transports et l'énergie, que le gouvernement du Canada devrait favoriser avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec le secteur privé. Les deux autres facteurs sont propres à la mise en valeur des ressources naturelles au Yukon et concernent l'évaluation environnementale et l'aménagement du territoire, et ils découlent tous deux de l'Accord-cadre définitif de 1993, qui est venu régler les revendications territoriales des Premières nations du Yukon.

Je vais commencer par l'infrastructure des transports et de l'énergie. L'histoire nous enseigne une leçon qui est encore pertinente aujourd'hui. Les Pères de la Confédération ont imaginé un pays, le Canada, qui s'étendrait d'un océan à l'autre, de l'Atlantique à l'est au Pacifique à l'ouest. En quatre ans, de 1881 à 1885, le Canada est devenu un pays unifié grâce à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique. Pierre Berton, grand auteur du Yukon, raconte dans *The National Dream* et dans la suite, *The Last Spike*, la construction de quelque 2 000 milles de voies ferrées pour unifier un pays naissant à l'aide d'un ruban d'acier. La construction du chemin de fer du Canadien Pacifique a été un grand projet d'infrastructure qui a défini le Canada comme pays et contribué à la perception de celui-ci comme un pays qui s'étend d'est en ouest. En fait, elle a permis la croissance du Canada jusqu'à la côte du Pacifique.

Un des legs les plus importants qui restent encore aujourd'hui vient de l'époque où le très honorable John George Diefenbaker a formulé une nouvelle vision pour le Canada — un Canada du Nord — et lancé la construction de la route de Dempster, qui part de ma ville natale, Dawson, au Yukon, et va jusqu'à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest. Je veux féliciter le gouvernement du Canada, qui envisage en ce moment de poursuivre la construction de la route de Dempster d'Inuvik à Tuktoyaktuk. Je crois que l'acquisition d'une plus grande autonomie par les trois territoires du Nord, les changements climatiques et la croissance de l'économie des territoires vont changer encore une fois la perception que nous avons de notre propre pays. Le Canada va être perçu comme un pays s'étendant vers un autre océan, l'océan Arctique et la mer de Beaufort formant sa frontière nordique. Je crois que les Canadiens qui vivent dans le Sud vont de plus en plus prêter attention à ce qui se passe au nord du 60^e parallèle.

Ce que j'essaie de dire, c'est que le gouvernement du Canada a un rôle important à jouer dans la mise sur pied de l'infrastructure stratégique de transport dans le Nord. La construction du chemin de fer du Canadien Pacifique a défini le Canada comme étant un pays s'étendant d'est en ouest, et j'affirme qu'il est maintenant temps pour le Canada d'investir dans la construction d'une infrastructure stratégique de transport qui va aussi définir le Canada comme étant un pays s'étendant du nord vers le sud. Le prolongement de la route de Dempster d'Inuvik à Tuktoyaktuk est un bon point de départ, mais il y a beaucoup d'autres choses qui pourraient être faites.

Il y a plusieurs projets d'infrastructures stratégiques de transport au Yukon qui engendreraient d'énormes retombées économiques et sociales pour le Yukon et pour tous les Canadiens. L'un de ces projets, c'est la construction d'une ligne de chemin de fer Alaska-Yukon. L'idée de construire une ligne reliant les 48 États du Sud à l'Alaska remonte à 1848. Le projet de construction d'un chemin de fer entre l'Alaska et le Yukon n'a pas reçu la priorité, par rapport à la fabrication d'armes pour la guerre, et il n'a donc pas été réalisé. Les gouvernements du Yukon et de l'Alaska ont de nouveau envisagé l'idée et ont publié le document intitulé « The Alaska Canada Rail Link Project, Phase 1 Feasibility Study: Rails to Resources to Ports » en mars 2007. Ce rapport offre un aperçu quantitatif du potentiel d'un lien ferroviaire entre l'Alaska, le Yukon et le Nord de la Colombie-Britannique, lequel formerait le plus court corridor commercial entre les marchés du Nord de l'Asie et de l'Amérique du Nord.

● (0850)

La valeur des ressources minérales exploitées dans le Nord-Ouest du Canada et en Alaska a augmenté rapidement en raison de la croissance spectaculaire de la demande à l'échelle mondiale attribuable aux marchés de l'Asie. Le lien ferroviaire Alaska-Canada pourrait constituer le moyen le plus efficace de transporter ces ressources des lieux éloignés d'où elles sont extraites vers des ports à partir desquels elles pourraient être envoyées à l'étranger.

Le coût estimatif de ce lien ferroviaire est de 11 milliards de dollars. Toutefois, les retombées économiques pour l'Alaska et le Canada, sur 50 ans, consisteraient en une augmentation du PIB de 170 milliards de dollars et la création de 25 000 emplois. Je prie les membres du comité de prendre connaissance des conclusions auxquelles en sont arrivés les responsables du projet de lien ferroviaire entre le Canada et l'Alaska.

Vu les changements climatiques et l'ouverture du passage du Nord-Ouest, il pourrait être tout à fait indiqué pour le Canada d'envisager la construction d'un port en eau profonde sur la pointe King, c'est-à-dire sur la côte Nord du Yukon, face à la mer de Beaufort. L'accès routier à la pointe King pourrait se faire par la route de Dempster. Le Canada pourrait également régler certains problèmes importants concernant sa souveraineté qui sont posés par l'ouverture du passage du Nord-Ouest en disposant d'installations portuaires sécurisées à la pointe King.

Le lien ferroviaire Alaska-Canada dont j'ai parlé tout à l'heure contribuerait énormément à l'expansion de l'importante mine Selwyn, située à Howard's Pass, toujours au Yukon.

Ce sont là quelques exemples seulement d'initiatives touchant l'infrastructure de transport que je voudrais prier le gouvernement du Canada d'envisager. Le rendement du capital investi dans le cadre de celles-ci serait énorme.

Je vais maintenant parler de l'infrastructure énergétique. Encore là, je félicite le gouvernement actuel d'avoir investi 71 millions de dollars dans le projet de 160 millions de dollars visant à relier le

réseau Whitehorse-Aishihik-Faro et la ligne de transport Mayo-Dawson ainsi qu'à améliorer le barrage hydroélectrique de Mayo connu sous le nom de Mayo B. Son investissement de 5 millions de dollars pour l'installation d'une troisième turbine afin de générer sept mégawatts de plus à la centrale hydroélectrique d'Aishihik est aussi une bonne nouvelle.

Encore une fois, j'insisterais sur le fait que ces investissements devraient être un début, et non la fin. La production d'énergie à coût abordable est l'obstacle numéro un à surmonter pour permettre l'expansion de l'économie du Nord et, en fait, de toutes les économies du Canada.

Le gouvernement du Yukon cherche à libérer le territoire de sa dépendance à l'égard de l'électricité générée à partir du diesel à prix fort. En ce moment, la majeure partie de l'électricité utilisée au Yukon est de source hydraulique. Toutefois, même avec Mayo B et la troisième turbine à Aishihik, nous avons atteint les limites de notre capacité de production d'hydroélectricité. La capacité totale du territoire est actuellement de 129,6 mégawatts, et, là-dessus, 76,7 mégawatts sont générés par des installations hydroélectriques. La mine Casino consomme à elle seule 100 mégawatts, et les mines Selwyn et Mactung, situées à la frontière est du territoire, ont besoin de 33 à 45 mégawatts de plus.

Il y a au Yukon beaucoup de potentiel hydroélectrique qui pourrait être exploité dans l'avenir, si deux conditions sont respectées: il faut que le gouvernement du Canada et le secteur privé investissent, parce que le coût de construction des installations va excéder la capacité budgétaire du gouvernement du Yukon, et il faut que les réseaux du territoire soient reliés à celui de la Colombie-Britannique et à celui de l'Alaska ou aux deux, ce qui va exiger des investissements de la part du gouvernement du Canada, d'autres gouvernements et du secteur privé. Il va falloir beaucoup de temps et d'argent pour exploiter le potentiel hydroélectrique du Yukon, et ce n'est donc pas ainsi qu'on pourra répondre à la demande à court et à moyen terme en énergie à prix abordable. Le gaz naturel liquéfié semble être la solution de rechange la plus viable. On pourrait aussi envisager l'énergie nucléaire.

J'aimerais ajouter que, si le Canada souhaite réaliser son plein potentiel en tant que chef de file mondial, il faut qu'il mette au point, en collaboration avec les provinces et les territoires, une stratégie nationale en matière d'énergie qui favorisera les investissements fédéraux dans une infrastructure durable sur les plans environnemental, social et économique. Cette stratégie nationale en matière d'énergie est d'une importance cruciale relativement à la mise en valeur des ressources du Nord et à la concrétisation de la vision du Canada comme pays s'étendant d'un océan à l'autre, de l'océan Atlantique à l'est à l'océan Pacifique à l'ouest et à l'océan Arctique au nord.

J'aimerais maintenant aborder deux facteurs qui sont propres à la mise en valeur des ressources naturelles au Yukon. La Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon, la LEESY, est le produit d'un engagement pris par le Canada, le Yukon et les Premières nations du Yukon lorsqu'ils ont conclu l'Accord-cadre définitif qui a réglé les revendications territoriales des Premières nations du Yukon en 1993. La LEESY est un processus d'évaluation unique qui remplace les lois sur l'évaluation environnementale du Yukon et du Canada. Jusqu'à maintenant, il s'agit du processus d'évaluation et de délivrance de permis le plus progressiste au Canada, grâce à ses échéances fixes qui offrent des certitudes aux investisseurs.

•(0855)

Certains problèmes sont survenus dans le cadre de la LEESY, qui est entrée pleinement en vigueur le 28 novembre 2005. Toutefois, je crois savoir que beaucoup de ces problèmes ont été réglés à l'occasion de l'examen quinquennal de la loi. Un problème qui demeure, et qui engendre des difficultés et nuit au respect des échéances et donc à la certitude du processus, concerne le caractère adéquat. Il semble y avoir des différences d'interprétation relativement à la quantité d'information qu'il faut soumettre par rapport à un projet pour permettre l'évaluation de celui-ci et pour faire en sorte que l'organe décisionnel puisse rendre une décision.

Nous avons même entendu parler d'un projet qui a été retardé — un délai ayant été accordé pour l'examen du projet — parce que la personne qui avait demandé le délai était en vacances. C'est inadmissible. Je proposerais qu'on modifie la loi de façon à permettre à l'organe décisionnel de décider que l'information soumise dans le cadre de la LEESY est adéquate.

Il y a un autre projet minier, à 40 kilomètres de Dawson, la vieille mine Viceroy, qui est maintenant appelé Golden Predator. Tous les permis ont été obtenus, mais l'interprétation d'une seule section des modalités du permis par le gouvernement du Yukon a obligé Golden Predator à revenir à la case départ et à recommencer tout le processus lié à la LEESY. Ce manque de compréhension du processus de délivrance de permis envoie un message extrêmement négatif au secteur des mines et aux investisseurs.

Compte tenu du fait que le gouvernement du Canada a présenté une nouvelle Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la LCEE 2012, afin de moderniser le régime réglementaire d'examen des projets, je recommanderais que de nouvelles modifications soient apportées à la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon afin de l'améliorer.

Le règlement sur les activités susceptibles d'évaluation pris dans le cadre de la LEESY a été fortement influencé dans sa conception par le Règlement sur la liste d'inclusion, sur la liste d'exclusion, sur les dispositions législatives et réglementaires désignées et sur la liste d'étude approfondie découlant de la LCEE. À l'époque, l'ACEE voulait s'assurer que tous les projets ou activités susceptibles d'évaluations dans le cadre de la LCEE soient visés par le processus d'application de la LEESY. Si la LCEE n'est plus appliquée aux projets de faible envergure, la réglementation en vigueur au Yukon devrait être révisée en conséquence.

Beaucoup de petits projets font actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre de la LEESY, alors qu'ils ne seraient pas évalués dans un autre territoire ou dans une autre province du Canada. Les répercussions environnementales et socioéconomiques potentielles de ces projets sont atténuées dans le cadre du règlement en vigueur. Il s'agit notamment de l'installation d'un poteau d'électricité, de l'asphaltage d'une entrée, de la reconstruction d'une école et du remplacement de ponceaux et du revêtement des routes, pour ne donner que quelques exemples. L'évaluation des projets de ce genre exige le déploiement de ressources considérables de la part des promoteurs, qu'il s'agisse du privé ou du gouvernement, c'est-à-dire du gouvernement du Yukon et de l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique, l'OEESY.

L'article 37 de la LEESY autorise l'OEESY à définir des mesures d'atténuation standard pour des catégories de projets. Le recours à cette possibilité permettrait une réduction de l'ampleur des évaluations par la définition de modalités toutes faites pour des groupes de projets, par exemple pour tous les cas de remplacement de ponceaux sur une route. Toutefois, on devrait surtout se

concentrer sur les grands projets et la révision de la liste d'activités prévues par le règlement découlant de la LEESY. Toute modification de cette loi supposerait des consultations en bonne et due forme auprès des Premières nations du Yukon.

Je voudrais parler enfin du processus d'aménagement du territoire décrit au chapitre 11 de l'Accord-cadre définitif. Les objectifs de ce chapitre sont les suivants: encourager l'élaboration et l'application, à l'extérieur des limites des collectivités, d'un processus commun d'aménagement du territoire au Yukon; réduire au minimum les conflits réels ou potentiels en matière d'aménagement du territoire, tant les conflits mettant en cause des terres visées par un règlement ou des terres non visées par un règlement que les conflits mettant à la fois en cause ces deux types de terres; reconnaître et promouvoir les valeurs culturelles des Indiens du Yukon; faire appel aux connaissances et à l'expérience des Indiens du Yukon afin d'assurer un aménagement efficace du territoire; reconnaître les responsabilités qui incombent aux Premières nations du Yukon en vertu des ententes portant règlement en ce qui a trait à l'utilisation et à la gestion des terres visées par un règlement; faire en sorte que les politiques sociales, culturelles, économiques et environnementales soient appliquées à la gestion, à la protection et à l'utilisation des terres, des eaux et des ressources, d'une manière intégrée et coordonnée, de façon à assurer un développement durable. On parle de développement durable lorsque des changements socioéconomiques positifs surviennent sans miner les systèmes écologique et social dont les collectivités et les sociétés dépendent.

Il n'y a eu qu'un seul plan d'aménagement du territoire depuis la conclusion de l'Accord-cadre définitif en 1993, c'est-à-dire le Plan d'aménagement des terres du Nord du Yukon, en 2009. Le plan d'aménagement du territoire le plus récent, celui du bassin hydrographique Peel, englobe une région qui est à peu près de la taille du Nouveau-Brunswick, soit 67 431 kilomètres carrés. La Commission d'aménagement du bassin hydrographique Peel interprète l'idée de développement durable d'une façon qui se résume à l'absence de développement.

•(0900)

Le président: Monsieur le maire, je vais devoir vous demander de conclure assez vite. Il reste deux autres exposés, et nous allons aussi avoir beaucoup de questions à vous poser.

Les membres du comité ont un exemplaire de votre exposé, ou ils vont en avoir un bientôt. Je vois qu'il vous reste encore beaucoup de choses à dire. Veuillez conclure, et nous pourrions obtenir le reste de l'information, j'espère, pendant la période de questions et d'observations.

M. Peter Jenkins: Ce que j'aimerais préciser clairement, c'est qu'il y a un groupe de gens aux États-Unis qui finance abondamment des organismes présents dans le Nord dans le but d'influencer le cours des choses. L'idée du Y2Y, c'est-à-dire de Yellowstone au Yukon, est toujours très populaire, et ces groupes en font la promotion. Il s'agit de transformer le Yukon en un parc et de détruire l'économie fondée sur l'exploitation des ressources du territoire. La Société pour la nature et les parcs du Canada, la Yukon Conservation Society et la fondation Suzuki font toutes partie du mouvement.

Bref, il y a trois enjeux: les transports, l'énergie et l'aménagement adéquat du territoire grâce à un processus d'examen efficace et bien circonscrit dans le temps.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Jenkins, maire de Dawson. Merci surtout pour les recommandations précises que vous avez formulées.

Nous allons maintenant écouter M. Kusugak, maire du Hameau de Rankin Inlet.

Veuillez nous présenter votre exposé, monsieur.

M. Pujjuut Kusugak (maire, Hameau de Rankin Inlet):
Qujannamiik uqaqtitaujunnarama ublumi pivalliajuniriniup miksaanutukiuaqtumit.

Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité permanent des ressources naturelles, de l'occasion qui m'est offerte d'aborder les répercussions socioéconomiques de la mise en valeur des ressources dans le Nord.

Rankin Inlet est la deuxième collectivité en importance au Nunavut, avec une population de presque 3 000 personnes. Notre hameau est situé sur la côte Ouest de la Baie d'Hudson. Il a vu le jour dans les années 1950, à la suite de l'ouverture d'une mine, et une nouvelle mine est sur le point d'être créée, à 25 kilomètres au nord de Rankin Inlet, et il s'agit cette fois-ci d'une mine d'or.

La société qui va ouvrir la mine, Agnico-Eagle, espère que la production commencera en 2017 et que la durée de vie de la mine sera d'au moins 15 ans. La mine pourra donner lieu à la création de 500 à 600 emplois au cours de la phase de construction et du même nombre d'emplois une fois qu'elle entrera en production. Ce sont là d'excellentes nouvelles, non seulement pour la collectivité de Rankin Inlet ou pour la région de Kivalliq, mais aussi pour l'ensemble du territoire du Nunavut. Notre hameau est le carrefour des affaires et du transport de la région de Kivalliq et la porte d'entrée du Nunavut pour les gens qui arrivent du Centre et de l'Ouest du Canada.

Comme il y a beaucoup de circulation dans la région, notre hameau a aussi été dans le passé le siège du gouvernement régional et le lieu d'activités d'exploitation et d'exploration minière. Rankin s'est donc doté d'un bon bassin d'entrepreneurs. Il y a 150 entreprises enregistrées à Rankin, parmi lesquelles on compte des expéditeurs, des fournisseurs d'équipement et des pourvoyeurs qui souhaitent offrir divers services dans la région.

Rankin est une collectivité qui est toujours en expansion, comme en témoignent l'ouverture d'un centre correctionnel axé sur le mieux-être, ainsi que d'une école de métiers, et l'immense potentiel minier de l'endroit. Rankin est un excellent endroit où vivre, travailler et lancer une entreprise et aussi un excellent endroit à visiter. Le gouvernement du Nunavut est l'employeur le plus important à Rankin, mais la situation pourrait changer lorsque le projet Meliadine se mettra en branle.

Depuis un an, les processus réglementaires empêchaient la réalisation des projets, à cause de phases qui s'étiraient en longueur. On peut citer par exemple la construction d'une route toutes saisons proposée dans le cadre du projet Meliadine. Toutefois, de nouvelles politiques sont en train d'être adoptées, et elles ont permis le lancement des projets et une meilleure utilisation des processus.

Les organismes de réglementation sont chargés de veiller à la sécurité de tous les habitants, toutes les terres et tous les animaux. Nous sommes reconnaissants du travail qu'ils font et de leur dévouement. C'est quelque chose qui prend beaucoup de temps. Une critique qui a été formulée, c'est qu'ils rendent parfois les choses trop difficiles et retardent les projets, ce qui nuit aux chances de réalisation de ceux-ci, mais, en même temps, il est aussi très important que ces organismes fassent leur travail pour assurer la sécurité dans l'ensemble de notre région et de notre territoire, et surtout la sécurité des gens.

Il y a évidemment des défis propres au Nord: le maintien en poste des employés, leur assiduité, leur formation et les employés qui sont

des bénéficiaires admissibles. Il y a des employés qui ont tendance à rentrer chez eux parce qu'ils s'ennuient, ont des problèmes de nature familiale ou ont des conflits avec leurs collègues.

Nous aimerions qu'il y ait davantage de bénéficiaires occupant des postes importants, comme ceux de superviseur, de gestionnaire, et ainsi de suite, mais le fait est qu'ils n'ont pas suffisamment d'expérience, de qualifications ou de formation. Espérons que ce problème sera réglé bientôt grâce à la Kivalliq Mine Training Society.

Il faut que les investisseurs de l'extérieur de la région et les universités fassent savoir aux élèves du secondaire que des possibilités s'offrent à eux là-bas. Il faudrait probablement commencer dès les premières années du secondaire et poursuivre les efforts de sensibilisation jusqu'à la dernière année du secondaire. Il faut que nos enfants sachent que ces possibilités s'offrent à eux, et il est vraiment important que les parents et les autres adultes qui font partie de leur vie soient aussi mobilisés, afin qu'ils puissent encourager les enfants.

Malgré tous les projets miniers en cours au Nunavut, le taux de chômage est encore très élevé. Dans la région de Kivalliq, toutefois, il y a beaucoup d'offres d'emplois. Il faut simplement que les gens fassent certains sacrifices pour pouvoir travailler. Souvent, le travail est organisé en quarts de deux semaines, suivies de deux semaines de congé. Comme je l'ai dit au début, c'est quelque chose qui n'est pas toujours facile non plus.

● (0905)

Nous avons besoin de gens de métier. Le Collège de l'Arctique du Nunavut a commencé à combler ce besoin en ouvrant une école de métiers à Rankin Inlet.

Il faut qu'un plus grand nombre d'Inuits occupent des postes de gestion et des fonctions professionnelles. L'exploitation minière et la mise en valeur des ressources offrent beaucoup de possibilités à cet égard. La création d'entreprises et les retombées de l'augmentation de l'activité d'exploration et d'exploitation minière offrent également d'autres possibilités sur le plan économique.

On peut citer par exemple les 30 millions de dollars qu'a investis Agnico-Eagle dans l'exploration seulement. Nous savons que la croissance suppose que certains sacrifices doivent être faits pour que l'on puisse saisir les occasions qui s'offrent. Eh bien, le sacrifice que nous faisons dans notre région et dans notre collectivité, c'est celui de nos terres, que nous sacrifions pour que les gens aient un emploi. Nous avons besoin d'emplois. La création d'emplois nous aidera à régler les nombreux problèmes qui sont courants dans le Nord: les taux de chômage, de suicide et de naissance élevés et les problèmes concernant les soins de santé et le logement. Toutes ces choses sont interreliées. Nous ne pouvons pas simplement en faire fi, et nous ne pouvons pas non plus régler seulement une partie du problème. Nous avons besoin de soutien et d'aide dans tous les domaines.

Nunavut Tunngavik Incorporated, qu'on appelle aussi NTI, ainsi que les associations inuites régionales, comme la Kivalliq Inuit Association, s'occupent des bénéficiaires de façon à s'assurer que les Inuits sont consultés chaque fois qu'un projet est réalisé. Ces organisations sont aussi chargées de négocier des ententes sur les répercussions et les avantages et de s'assurer qu'une remise en état est prévue une fois que les projets sont terminés. Les associations inuites régionales surveillent aussi ce qui arrive aux animaux de notre région pour s'assurer qu'on s'en occupe de façon adéquate.

Le Nunavut a besoin d'infrastructure, notamment des ports et des aéroports. À Rankin Inlet, nous envisageons la construction d'un port au coût de 20 millions de dollars. Nous avons reçu récemment le financement nécessaire pour mener une analyse de rentabilisation dans le but de déterminer s'il était possible pour le hameau et des investisseurs potentiels de réaliser ce projet. Le financement nous a été fourni par CanNor, et nous en sommes très reconnaissants.

J'aimerais aussi remercier le gouvernement d'avoir autorisé l'expansion du terminal de Rankin Inlet, dont nous avons grandement besoin. Cette expansion va aider le reste du Nunavut à composer avec la croissance actuelle.

J'aimerais formuler quelques recommandations. Premièrement, la communication est une chose extrêmement importante dans le Nord. Toutes les sociétés d'exploitation et d'exploration minières ont besoin de gens qui travaillent dans le domaine des communications. Il faut que l'idée soit appliquée au sein de tous les ordres de gouvernement: il est nécessaire de communiquer de façon efficace en inuktitut, en anglais, et, dans certaines collectivités, en français.

Il est nécessaire pour les sociétés en question de consulter la collectivité. Parfois, elles tiennent les réunions lorsqu'il n'y a personne en ville, surtout à cette époque de l'année, où tout le monde veut aller pêcher, chasser l'oie ou faire sécher de la viande de caribou. C'est notre réalité. En ce moment, je pourrais être en train de pêcher plutôt que de vous parler. Je pourrais être à la chasse à l'oie. Mais il est vraiment important que je puisse discuter avec vous. Alors encore une fois, merci beaucoup de m'avoir permis de le faire.

Il faut aussi que nous nous assurions que toutes les sociétés d'exploitation et d'exploration minières connaissent le contenu des ententes de revendications territoriales conclues entre le gouvernement fédéral et les Inuits du Nunavut.

Les intervenants du secteur doivent aussi établir des liens avec les gens de la collectivité. Ils gagneront ainsi la confiance des citoyens. Ce n'est pas une chose qui va se faire du jour au lendemain, mais c'est un processus qu'il est absolument nécessaire de suivre.

Une autre recommandation, ce serait de régler la crise du logement. Nous avons vraiment besoin de nouvelles maisons. Je suis sûr que tout le monde ici présent est au courant. La pénurie fait en sorte que les gens sont trop nombreux à vivre dans la même maison, ce qui engendre des problèmes de santé et de confort. Le système de soins de santé est aussi mis à l'épreuve. Nous avons besoin de médecins. Il y a un hôpital à Rankin et à Iqaluit, mais, encore là, il y a une pénurie de médecins et d'infirmières.

Par ailleurs, le gouvernement doit collaborer avec NTI et avec les associations inuites régionales afin de s'attaquer aux problèmes sociaux comme ceux que j'ai mentionnés tout à l'heure. Il faut qu'il le fasse pour venir en aide aux gens du Nord et pour permettre la réalisation du potentiel de croissance dans le secteur socioéconomique.

• (0910)

Une autre chose que j'aimerais qu'on reconnaisse, c'est qu'il y a chez nous beaucoup d'employés qui viennent du Sud et qui travaillent par exemple à Meadowbank et à Meliadine, ainsi que pour toutes les autres entreprises de construction qui exercent leurs activités dans le Nord. Comme ce sont des gens qui viennent du Sud, le Nord contribue énormément à l'économie du Sud et à la prospérité des familles des travailleurs. Ceux-ci gagnent de l'argent dans le Nord, puis rapportent cet argent chez eux. Le Nord subvient donc aux besoins du Sud. L'infrastructure qu'on construirait dans le Nord supposerait un investissement énorme, et nous aimerions avoir l'aide

des gens du Sud pour nous assurer que le Nord se développe adéquatement.

Bref, au fond, ne préférerions-nous pas tous qu'il y ait moins de problèmes et que nous puissions conduire le Nord vers la prospérité qu'il peut offrir? C'est le message que j'aimerais vous transmettre.

Encore une fois, merci beaucoup de m'avoir invité. Je vais essayer de répondre de mon mieux à toutes vos questions.

Qujannamiik.

• (0915)

Le président: Merci, monsieur le maire, de votre exposé. Il s'agit évidemment de M. Kusugak, maire de Rankin Inlet.

Et merci de votre invitation: je crois avoir entendu une invitation à venir pêcher et chasser chez vous.

Une voix: Bravo!

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer au dernier exposé, celui du conseiller de Baker Lake, monsieur Peter Tapatai.

Veuillez nous présenter votre exposé, monsieur.

M. Peter Tapatai (représentant, Municipalité de Baker Lake): [*Le témoin s'exprime en inuktitut.*]

Merci beaucoup.

J'aimerais rectifier quelque chose. Une invitation officielle à venir témoigner devant le comité au sujet des répercussions socioéconomiques a été lancée au maire et aux autres membres du conseil du Hameau de Baker Lake. Le maire et les membres du conseil me chargent de vous présenter leurs excuses, car ils n'ont pas pu venir témoigner. J'aimerais remercier le conseil du Hameau de Baker Lake de la confiance dont il a fait preuve à mon égard en me permettant de le représenter et de venir discuter d'enjeux très importants avec les membres du comité.

J'aimerais aussi remercier le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes de me permettre de lui faire part de mon expérience à Baker Lake et de ce que j'ai appris au cours des phases d'élaboration, de construction et d'exploitation d'un projet minier près de ma collectivité.

Comme vous le savez, le Nunavut est le plus éloigné, le moins peuplé et le moins développé des trois territoires nordiques du Canada. Son économie dépend dans une mesure beaucoup trop grande des dépenses gouvernementales et des transferts fédéraux. C'est chez nous qu'on trouve la plus forte proportion de résidents autochtones ayant peu de formation et pas d'emploi.

Par contre, le Nunavut dispose d'un énorme potentiel dans le domaine des ressources non renouvelables. Toutes les études portant sur l'économie du Nunavut que le gouvernement et les organismes non gouvernementaux ont menées au cours des dix dernières années arrivent à la même conclusion: le volet le plus important du potentiel économique du Nunavut consiste en la mise en valeur de ces ressources non renouvelables. C'est toujours le seul espoir de faire augmenter de façon marquée le taux d'emploi et de réduire la dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux.

Il y a deux choses essentielles que le gouvernement doit faire pour permettre la réalisation de ce potentiel.

Premièrement, il faut qu'il investisse dans la formation des gens. Pour que les résidents du Nunavut puissent profiter des retombées économiques de la mise en valeur des ressources, il leur faut des programmes de formation centralisés.

Deuxièmement, il faut que le gouvernement investisse dans l'infrastructure. J'entends par là qu'il faut améliorer les ports, les aéroports, le réseau électrique, le réseau de communication et les transferts communautaires... je veux dire l'infrastructure — excusez-moi, mais j'ai de la difficulté quand je ne parle pas ma langue maternelle, désolé — et les logements. Nous ne nous attendons pas à ce que le gouvernement construise des routes, mais nous devons disposer des meilleures installations portuaires et aéroportuaires possible.

À l'heure actuelle, Baker Lake et la région de Kivalliq sont les chefs de file au Nunavut pour ce qui est de l'exploitation des ressources non renouvelables. Agnico-Eagle Mines a terminé la phase de construction de la mine d'or de Meadowbank, au nord de Baker Lake.

En passant, nous avons vraiment été heureux l'an dernier de voir le premier ministre, Stephen Harper, venir avec ses collègues dans notre collectivité pour voir la mine de Meadowbank. C'est très satisfaisant de voir quelqu'un du Parlement venir chez nous — surtout le premier ministre — pour venir voir la mine en tant que telle. Il est très important pour les Canadiens qui vivent dans le Sud, et surtout ceux qui siègent à la Chambre des communes, de venir voir de leurs propres yeux la mine de Meadowbank.

Cette mine va faire augmenter à elle seule de 30 p. 100 le PIB du Nunavut. Il y a déjà 100 personnes qui y travaillent, et elle offre des possibilités de formation à nos résidents et des possibilités d'affaires à nos entreprises.

L'objectif de mon témoignage devant le comité, au fond, c'est de présenter les enjeux les plus importants pour le Hameau de Baker Lake. Je vais faire de mon mieux pour que mon exposé dure le temps prévu. Je vais aborder cinq points principaux: je vais vous présenter Baker Lake, et je vais ensuite vous parler du processus fédéral-territorial et des considérations liées à l'environnement, des considérations touchant les Autochtones et des répercussions socioéconomiques qui se sont fait sentir à Baker Lake, et je vais ensuite formuler des recommandations à l'intention du gouvernement.

• (0920)

Permettez-moi d'abord de vous parler de Baker Lake.

Si Ottawa est le centre politique du Canada, Baker Lake en est le centre géographique. Notre collectivité est située exactement au milieu de l'axe nord-sud et de l'axe est-ouest. Il s'agit d'une collectivité du Nunavut qui compte environ 1 900 habitants, et c'est la seule collectivité située à l'intérieur des terres dans l'Arctique.

Baker Lake n'est pas accessible par voie routière. Nous devons donc nous approvisionner exclusivement par bateau et par avion. Tout est donc très cher à Baker Lake, comme dans le reste du Nunavut, qu'il s'agisse d'acheter de la nourriture à l'épicerie, d'entretenir sa maison ou d'exploiter une entreprise, par exemple.

Il peut faire moins 50 degrés à Baker Lake, et même moins 70 avec le facteur éolien. C'est un peu frais.

Nous sommes aussi la seule collectivité du Nunavut où il y a une mine en exploitation, celle d'Agnico-Eagle Mines. Il est difficile d'estimer quel était le taux de chômage réel à Baker Lake avant l'ouverture de la mine, mais il devait être d'au moins 40 p. 100.

Aujourd'hui il est de moins de 5 p. 100. Quiconque veut travailler peut trouver un emploi.

Je vais maintenant parler du processus réglementaire fédéral et territorial appliqué à Baker Lake et des considérations environnementales. Le conseil du Hameau de Baker Lake a joué activement son rôle de défense des intérêts de la collectivité dans le cadre de tout le processus qui a mené à l'ouverture de la mine.

Le Hameau de Baker Lake a décidé d'accueillir favorablement le projet. Notre objectif est de maximiser les retombées sur les plans de l'emploi, des affaires et de l'infrastructure en réduisant au minimum les retombées négatives potentielles. Le conseil du Hameau a mené une étude pour l'aider à atteindre cet objectif.

Je vais maintenant aborder brièvement le processus réglementaire qu'il faut suivre pour obtenir l'autorisation d'ouvrir une mine au Nunavut. Ce processus est simplement trop long et trop complexe. L'exploitation d'une mine coûte cher au Nunavut, en raison de l'éloignement, et les obstacles supplémentaires qui découlent de la réglementation ont souvent pour effet d'éloigner les entreprises qui souhaiteraient faire de l'exploration, exploiter une mine et contribuer au développement du Nunavut.

Une fois qu'ils arrivent dans la phase réglementaire, les projets ralentissent beaucoup. Il y a beaucoup de problèmes, notamment le nombre insuffisant de membres du conseil, leur manque d'expérience et le simple fait que trop de parties se penchent sur chaque projet.

Le processus réglementaire est trop long, mais il est important de s'assurer que les projets sont réalisés de façon adéquate et responsable. Les Inuits sont soucieux de préserver leurs terres, et ils aimeraient trouver un équilibre entre le développement et la protection de l'environnement.

Il est par ailleurs important d'expliquer les projets et leurs répercussions sur l'environnement à nos Aînés et à nos jeunes. J'ai vu que les gens d'Agnico-Eagle et d'ArevaResources étaient capables de bien le faire lorsqu'ils ont amené des Aînés et des membres de la collectivité en visite dans d'autres collectivités du Canada et ailleurs dans le monde où des projets similaires avaient été réalisés. Les Inuits aiment voir les choses de leurs propres yeux. Lorsque nous pouvons voir comment les projets ont été réalisés, cela nous aide à comprendre comment ils peuvent l'être de façon sécuritaire et responsable.

Cumberland Resources, la société qui possédait le projet de Meadowbank avant que celui-ci ne devienne une mine, nous faisait régulièrement des comptes rendus au sujet de son projet et nous permettait de poser des questions et de nous accoutumer à ses activités.

Les entreprises savent maintenant que les Inuits doivent surtout pouvoir connaître et comprendre les projets qui sont réalisés dans leur collectivité, et que lorsque des projets sont mis en branle sur des terres inuites, ce sont les Inuits qui peuvent permettre leur réalisation en les appuyant et en y participant. Ce sont les Inuits qui peuvent en bénéficier en acquérant de nouvelles compétences et en lançant des entreprises qui pourront offrir des services dans le cadre de ces projets.

Pour ce qui est des considérations touchant les Autochtones, je dirais que le Nunavut est un territoire jeune et qui manque d'expérience. Notre peuple est lui aussi jeune et inexpérimenté. Comme nous l'avons appris dans le cas de la mine de Meadowbank, il est très important que nous commençons à former et à préparer les gens le plus tôt possible pour que les Inuits puissent participer pleinement à ce nouveau secteur économique. Cette formation doit commencer avant que les minières ne viennent s'installer, et à l'école, plutôt que sur le terrain.

● (0925)

La formation est importante non seulement pour le secteur de la mise en valeur des ressources, mais aussi pour les hameaux et les entreprises du Nunavut. Ce que nous avons appris, c'est que les emplois payants dans les mines font en sorte qu'il est difficile pour les hameaux et les entreprises de garder leurs employés en poste. Nous avons vu beaucoup de hameaux de notre région perdre des conducteurs d'équipement lourd et d'autres employés importants partis travailler pour les minières. Si nous ne nous concentrons pas sur la formation de nos jeunes pour nous préparer à la croissance qui va découler de la mise en valeur des ressources, nous allons non seulement rater l'occasion de profiter des retombées positives, mais aussi voir nos collectivités perdre au change, parce que les services offerts par les municipalités vont devenir moins bons. C'est ce qui s'est produit à Baker Lake. Les répercussions sont énormes.

Lorsque la route qui va de Baker Lake à Meadowbank a été construite, l'entreprise qui l'a construite est venue à Baker Lake pour embaucher des employés. Lorsque les travaux ont commencé, la plupart des gens qui faisaient le travail venaient de Baker Lake. Nous avons vu immédiatement les avantages pour les gens de l'endroit et pour la collectivité. À un moment donné, il y avait très peu d'emplois à Baker Lake, mais les choses ont changé lorsque la construction de la route a commencé, et des Inuits qui ne travaillaient pas avant ont soudainement commencé à travailler et à recevoir régulièrement un chèque de paie.

Nous avons compris les changements qu'allaient apporter les nouveaux emplois lorsque nous avons vu la première barge arriver au cours de cet été-là. Habituellement, les véhicules que nous voyons passer appartiennent au gouvernement fédéral ou au gouvernement territorial. Tout à coup, nous avons vu des travailleurs de la mine ou des gens qui travaillaient pour la mine faire l'acquisition de véhicules personnels. Ces véhicules étaient surtout pour les travailleurs de la mine, et ça a été un changement soudain et très important. Les gens ont acheté des camions, mais aussi des véhicules tout terrain, des motoneiges et des articles ménagers. On a même construit une nouvelle coop — c'est un magasin.

L'autre chose, c'est que nous étions habitués à voir seulement des employés du hameau rapporter de nouvelles motoneiges, mais, tout à coup, ce n'était plus le cas. Des gens qui n'avaient jamais pu se permettre ce genre de choses disposaient d'argent supplémentaire pour améliorer leur qualité de vie. Avant, c'était les femmes qui travaillaient de temps en temps, mais là, tout à coup, ce sont les hommes qui se sont mis à travailler, ce qui était un excellent exemple pour leurs enfants, et soudainement tout le monde était fier dans la famille.

Agnico-Eagle a fait de son mieux pour respecter les engagements pris par Cumberland et même en faire plus. Les entreprises locales sont très occupées. Agnico-Eagle estime avoir octroyé des contrats d'une valeur de plus de 140 millions de dollars à des entreprises du Nunavut, dont environ 8 millions de dollars à Baker Lake.

Une fois la construction terminée, une nouvelle phase a été lancée. C'était une activité quotidienne. À la fin de 2008, 150 Inuits occupaient un emploi à Agnico-Eagle ou pour un de ses sous-traitants.

Avant la construction de la route et de la mine, le hameau avait déployé beaucoup d'efforts afin de trouver des fonds pour financer la formation, puisqu'on avait prévu la perte d'employés au profit de la mine, mais on n'a jamais réussi à obtenir de fonds. Maintenant que les gens ont le choix de l'endroit où ils veulent travailler, il est difficile de trouver des employés fiables pour le hameau et le secteur privé à Baker Lake. On peut donc constater qu'il est important de lancer les programmes de formation avant l'ouverture de la mine, de façon à ce que les Inuits soient prêts à participer à l'activité du nouveau secteur.

N'oubliez pas que c'est un nouveau mode de vie pour nous, et que celui-ci est très attrayant. On travaille pendant deux semaines, et on est en congé pendant deux semaines. Nous sommes jeudi, c'est jour de paye.

Que puis-je ajouter? La formation est essentielle pour garantir que l'économie...

● (0930)

Le président: Excusez-moi, monsieur le maire. Vous parlez depuis environ 15 minutes. Je ne veux pas vous interrompre. Je vous conseillerais peut-être de passer aux recommandations de la page 5 à l'intention du gouvernement, et le reste de l'information pourra, j'espère, nous être transmis durant la période de questions et d'observations.

M. Peter Tapatai: J'y arrivais justement. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

M. Peter Tapatai: Voici les recommandations que nous adressons au gouvernement.

Au moins 7 p. 100 des membres de notre population ont moins de 25 ans. La main-d'oeuvre change rapidement, et nous devons donc offrir une meilleure éducation à nos jeunes et mettre à leur disposition des possibilités de formation dont ils ont grandement besoin. Pour que le Nunavut devienne un territoire prospère, et pour que nos enfants et nos collectivités aient la possibilité d'améliorer leur qualité de vie, nous devons collaborer pour former les gens, et en particulier nos jeunes, de façon à ce qu'ils soient prêts à participer à l'économie non gouvernementale qui est en train de s'installer. Nous devons travailler ensemble à la mise en valeur des ressources afin de créer un secteur privé dynamique et durable. C'est ainsi que notre collectivité profitera des changements.

Il faut que nous rationalisons les processus réglementaires pour que les projets ne soient pas ralentis par de très longues évaluations, mais nous avons aussi besoin d'infrastructures. Comme nous le savons tous, les coûts d'exploitation sont très élevés au Nunavut. Au Yukon, il faut 200 millions de dollars pour ouvrir une mine, parce que l'accès à des ports et à des routes est possible là-bas. Nous n'en avons pas au Nunavut. C'est pour cette raison que le coût d'ouverture d'une mine se situe entre 1,5 et 1,6 milliard de dollars. Il n'y aura jamais de petite mine de 200 millions de dollars au Nunavut tant qu'il n'y aura pas plus d'infrastructure. À l'heure actuelle, les promoteurs de nouveaux projets doivent tous construire leur propre infrastructure de soutien, y compris les lignes de chemins de fer, les routes et les ports.

Nos priorités sont la formation, l'infrastructure et la création d'entreprises. Nous espérons pouvoir mieux travailler dans l'avenir en partenariat avec le gouvernement et l'AIKit afin de réaliser le plein potentiel de notre collectivité.

Merci. *Ma'na*

Le président: Merci beaucoup de votre exposé.

Merci à vous tous.

Nous allons maintenant passer à la période de questions et d'observations, en commençant par le gouvernement. Monsieur Trost, vous avez sept minutes.

En fait, avant que vous ne commenciez, monsieur Trost, j'aimerais dire que personne n'a reçu d'exemplaire des exposés parce qu'ils n'ont pas encore été traduits. Dès qu'ils le seront, vous les recevrez.

Vous avez la parole, monsieur Trost.

● (0935)

M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Merci, monsieur le président.

Comme il y a deux témoins qui ont pris un peu trop de temps, je vais laisser une minute ou deux à M. Jenkins pour résumer ce qu'il n'a pas pu aborder.

Ensuite je vais céder la parole au conseiller de Baker Lake. Je vais vous donner une minute à vous aussi.

M. Peter Jenkins: Merci beaucoup, monsieur.

Le principal problème qui rend la réalisation de projets difficile au Yukon, c'est le régime réglementaire en place, les échéances prévues par celui-ci et l'influence indue qui est exercée par des associations, des groupes et des ONG comme la Société pour la nature et les parcs du Canada, c'est-à-dire la SNAP, la Yukon Conservation Society et la fondation David Suzuki. Des millions de dollars sont versés à ces groupes par des fondations américaines.

L'idée est de créer un seul parc de Yellowstone au Yukon, et c'est là-dessus qu'on travaille. En ce moment, l'accent est mis sur la région de Peel, qui est riche en minéraux et qui recèle énormément de potentiel. Personne ne dit qu'il ne faut pas créer de parc. C'est probablement là-dessus que j'aimerais...

M. Brad Trost: Votre préoccupation, au fond, c'est que des étrangers essaient de dire aux gens du Yukon quoi faire et de limiter votre croissance économique pour atteindre leurs propres objectifs. Est-ce que j'ai bien compris?

M. Peter Jenkins: Pas seulement le Yukon; le Canada au complet.

M. Brad Trost: Mais vous représentez le Yukon.

On m'a fait remarquer plus tôt que votre député, M. Ryan Leef est peut être petit, mais que ce n'est pas un gars à qui on dit quoi faire. Il a fortement insisté pour que le Yukon soit représenté ici et pour que vous soyez présent. Il fallait que je le mentionne.

J'ai travaillé à Meadowbank comme géophysicien en 2000, ce qui fait que je suis déjà allé à Baker Lake, et j'aimerais bien pouvoir me rendre là-bas et voir le résultat de mon travail.

Je serais tout à fait disposé à vous écouter pendant une minute ou deux si vous souhaitez conclure vos observations.

M. Peter Tapatai: Je ne peux pas m'empêcher d'insister sur le fait que, pour que le Nunavut acquière son autonomie, nous devons vraiment nous concentrer sur la formation de nos jeunes, non pas pendant la construction d'une mine, mais avant. Le manque de formation nous nuit beaucoup, puisque nous disposons d'une main-

d'oeuvre qui aurait pu se mettre au travail immédiatement. Le besoin de formation est l'un de nos besoins les plus importants.

Merci.

M. Brad Trost: Pour poursuivre dans cette veine, c'est quelque chose que vous avez vécu. Lorsque j'ai travaillé à Baker en 2000, j'ai pu constater la même chose que vous, c'est-à-dire que le taux de chômage était très élevé à l'époque. Qu'est-ce qui a fonctionné? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné? Vous représentez la collectivité qui a réussi. Il ne fait aucun doute que Rankin voudrait profiter de votre expérience. Qu'est-ce qui a été efficace dans votre collectivité, selon vous, et qu'est-ce que nous ne devrions pas essayer de répéter, parce que cela n'a pas été productif?

M. Peter Tapatai: Je vais être franc. Personne ne nous a écoutés. Nous nous sommes adressés à nos associations inuites régionales. Nous nous sommes aussi adressés au gouvernement territorial. Tout le monde a fait la sourde oreille. Baker Lake avait alors un taux de chômage très élevé. Nous voulions nous assurer de maximiser les retombées positives pour nous en formant la main-d'oeuvre, mais personne ne nous a écoutés. Maintenant, nous en payons le prix, parce que la collectivité aurait pu profiter davantage de la situation. Ça n'aurait pas été seulement Baker Lake. Nous voulions partager nos expériences et former notre main-d'oeuvre non seulement pour Baker Lake, mais pour l'ensemble de la région.

M. Brad Trost: Quelle formation, quels programmes, qu'est-ce qui a précisément été le plus efficace et a fonctionné pour votre collectivité?

M. Peter Tapatai: Vous allez peut-être trouver ma réponse très simple, mais je dirais que ce sont les conducteurs d'équipement lourd. Dans notre collectivité, les services municipaux ne sont pas très bons, parce que les employés qui les assuraient travaillent maintenant à la mine. Nous pensions qu'ils allaient travailler en ville pendant leurs deux semaines de congé, mais ce n'est pas le cas. Ils veulent prendre leurs deux semaines de congé pour être avec leur famille. Il est donc très difficile de trouver des conducteurs d'équipement lourd.

M. Brad Trost: Dans ce cas, est-ce que j'interprète bien ce que vous dites si j'affirme que vous avez besoin de compétences professionnelles précises et de formation pour des emplois précis?

M. Peter Tapatai: Oui.

M. Brad Trost: C'est ce que vous recherchez?

M. Peter Tapatai: Nous voulons offrir des programmes dans notre collectivité. Ce que nous avons constaté, c'est que le taux de succès est beaucoup plus élevé lorsqu'on forme les gens dans la collectivité, plutôt que lorsque les gens s'installent ailleurs. Lorsqu'ils sont formés dans leur collectivité, ils sont auprès de leur famille, et ils restent dans le milieu qu'ils connaissent.

M. Brad Trost: D'autres personnes qui ont témoigné avant vous nous ont dit que des gens ont reçu une formation en vue de la construction de l'oléoduc dans la vallée du MacKenzie, mais que le projet n'est pas vraiment arrivé à terme. Les gens ont suivi la formation tellement longtemps avant le début du projet qu'ils n'ont pas vraiment pu travailler, et ils ont fini par quitter leur collectivité pour s'installer ailleurs.

Cela m'amène à vous poser la question suivante: combien de temps à l'avance les entreprises commencent-elles à offrir des programmes de formation? Je vous pose la question à tous les trois, si vous souhaitez tous y répondre.

Je vais commencer par Baker.

• (0940)

M. Peter Tapatai: Un bon programme de formation n'est jamais perdu. Lorsqu'on forme des conducteurs d'équipement lourd pour qu'ils puissent travailler dans une mine, ils peuvent appliquer leur formation à des choses comme les services municipaux. Lorsqu'une collectivité incite les gens à suivre une formation, elle a donc déjà prévu le type de formation qu'elle veut offrir.

M. Brad Trost: Est-ce que ces messieurs voudraient aussi répondre à la question?

Le président: Vous avez la parole, monsieur Kusugak.

M. Pujjuut Kusugak: Merci, monsieur le président.

Je vous dirais qu'il faut commencer la formation dès maintenant, parce que 2017 s'en vient vite. Dans notre collectivité, il y a de 30 à 40 diplômés par année. Il y a des collectivités qui ont une population encore plus petite que la nôtre, et il y a donc encore moins de diplômés dans celles-ci. Le taux d'abandon est de 75 p. 100. Il faut que nous en profitons lorsque des gens obtiennent leur diplôme et que nous fassions la promotion de l'achèvement des études secondaires. Ce que j'ai constaté, c'est que dans la culture des gens du Sud, l'école secondaire n'est pas l'aboutissement des études. C'est presque automatique pour les gens de poursuivre leurs études, d'obtenir un diplôme universitaire ou collégial, et de dépasser le secondaire. Pour bien des gens chez nous, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires est le plus grand accomplissement au sein de la famille, parce que les gens ne peuvent pas partir de chez eux en raison de la maladie, d'obligations familiales et d'autres choses de ce genre.

Pouvoir suivre à domicile la formation dont M. Tapatai parle serait un très grand avantage. Mais il faudrait qu'elle commence dès maintenant, et pas seulement pour les conducteurs d'équipement lourd, mais aussi pour les ingénieurs, les arpenteurs et les gens de métier. J'ai mentionné tout à l'heure qu'il faut éviter de se confiner aux postes de peu d'importance, comme ceux de concierge ou d'aide de cuisine, entre autres. Il faut que tout le monde favorise ce changement, c'est-à-dire tous les ordres de gouvernement et nos organisations inuites régionales et territoriales.

Le président: Merci, et merci à vous, monsieur Trost.

Monsieur Jenkins, nous n'avons pas suffisamment de temps pour que vous puissiez répondre à la question maintenant. J'espère que quelqu'un vous donnera la possibilité de répondre à une question bientôt.

Monsieur Julian, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président. Merci aussi à nos témoins.

Nous avons entendu des témoignages très intéressants aujourd'hui. Mardi dernier aussi, les témoignages ont été très intéressants, notamment celui de Melissa Blake, mairesse de la municipalité régionale de Wood Buffalo, dans la région de Fort McMurray.

Mme Blake a parlé des compressions touchant le financement fédéral réservé à l'infrastructure. Une chose qu'elle a fait savoir au comité, c'est que le gouvernement fédéral avait réduit de 334 000 \$ le financement prévu pour l'aéroport de Fort Chipewyan, au nord de la région où sont exploités les sables bitumineux.

J'aimerais beaucoup connaître votre opinion à chacun sur la mesure dans laquelle le gouvernement fédéral fait ce qu'il dit. Chose certaine, nous avons entendu Mme Blake dire qu'il y a des lacunes extrêmement importantes pour ce qui est de l'infrastructure et des problèmes de financement des soins de santé et d'embauche de

médecins. Il y a des problèmes touchant le financement de l'infrastructure et des aéroports, bien entendu, toutes sortes de problèmes, et le gouvernement fédéral n'est pas présent, il ne fournit pas de financement ou, dans le cas des aéroports, il a réduit le financement.

Dans quelle mesure pensez-vous que le gouvernement fédéral fournit l'infrastructure et le financement qui sont importants pour la qualité de vie et la croissance économique?

Je pose la question aux trois témoins. Est-ce que vous pouvez répondre brièvement? J'ai des questions complémentaires.

• (0945)

Le président: Nous allons commencer par M. Jenkins.

M. Peter Jenkins: Merci beaucoup, monsieur le président.

Pour répondre à votre question de façon directe, je ne crois pas que le Yukon ait autre chose que des félicitations à adresser au gouvernement fédéral pour ses programmes en vigueur et l'argent qu'il verse au territoire.

Cela dit, si vous voulez parler des médecins au Yukon, c'est chez nous qu'il y a le plus de médecins par habitant au Canada, et c'est grâce à la qualité de vie dont nous jouissons et à l'infrastructure qui est en place. Si vous voulez parler...

M. Peter Julian: Oui, merci. Comme j'ai beaucoup d'autres questions, je vais demander à M. Kusugak et à M. Tapatai de répondre aussi.

M. Pujjuut Kusugak: Merci.

Notre aéroport peut recevoir jusqu'à 11 avions à la fois. Comme je l'ai mentionné, c'est un carrefour dans la région. L'aire de trafic et le terminal vont être agrandis, ce qui est une excellente nouvelle. Nous allons aussi recevoir du financement pour réaliser l'analyse de rentabilisation concernant un éventuel port. Le fait que nous recevions du financement montre que la chose est possible, mais les éléments d'infrastructure de ce type sont également extrêmement importants pour le développement, pour permettre la croissance de nos collectivités.

Si vous voulez poser une question complémentaire, je peux essayer d'y répondre aussi.

M. Peter Julian: Précisément, est-ce qu'il y a du financement pour l'expansion de l'aéroport?

M. Pujjuut Kusugak: Le financement nous a été accordé au printemps dernier. Comme nous devons tout transporter par barges, il faut maintenant que nous attendions le début de la saison de construction. Chez nous, l'expression « rater le bateau » prend tout son sens.

M. Peter Julian: Merci.

Monsieur Tapatai.

M. Peter Tapatai: Je ne pense pas que le gouvernement fédéral verse du financement dans notre collectivité, mais Baker Lake est actuellement le lieu de beaucoup d'activités d'exploration. Il y a chez nous une mine, et cette mine dispose d'installations de déchargement. Nous n'avons même pas d'infrastructures portuaires adéquates pour décharger les barges qui arrivent chez nous. Tout ce qui se trouve sur les barges est déchargé. Les entreprises doivent assumer les coûts à même leurs budgets existants. Pour que nous devenions autonomes, il nous faut des quais plus adéquats. Il nous faut de meilleurs aéroports pour pouvoir continuer d'attirer les entreprises d'exploration dans la région.

M. Peter Julian: Avez-vous demandé au gouvernement fédéral de financer l'un ou l'autre de ces projets?

M. Peter Tapatai: On a essayé.

M. Peter Julian: Et le gouvernement fédéral n'a pas réagi? C'est important que nous le sachions.

M. Peter Tapatai: Non. Je ne suis pas sûr qu'on a demandé au gouvernement fédéral. La demande s'est probablement faite par l'intermédiaire du gouvernement du Nunavut. Il y a eu certains travaux qui ont été faits sur des immeubles de Baker Lake l'été dernier.

Le président: Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Kusugak?

M. Pujjuut Kusugak: J'ai oublié de mentionner que, grâce au financement que nous avons obtenu pour réaliser l'analyse de rentabilisation des installations portuaires, ce que nous essayons de faire, c'est d'accéder au financement en partenariat public-privé.

M. Peter Julian: [Note de la rédaction: inaudible] ...les programmes de formation? Je sais que c'est au Yukon que cela s'applique le mieux. Chose certaine, dans ma région, c'est-à-dire en Colombie-Britannique, il y a beaucoup de préoccupations.

Le gouvernement fédéral a réduit le financement versé à l'ITAC, l'Industry Training and Apprenticeship Commission. L'ITAC n'existe donc plus, ce qui fait que nous n'avons plus de programme d'apprentissage et qu'il n'y a plus de jeunes qui se spécialisent dans un métier. Il semble plutôt que le gouvernement fédéral fasse venir des travailleurs étrangers temporaires, ce qui est tout à fait improductif dans le contexte où l'on souhaite créer une économie forte et moderne.

Est-ce que les programmes d'apprentissage qui sont importants pour vos deux collectivités sont financés par le gouvernement fédéral?

M. Pujjuut Kusugak: Le financement du Collège de l'Arctique du Nunavut se fait par l'intermédiaire du gouvernement territorial, lequel obtient son financement du gouvernement fédéral. C'est tout ce que je peux vous dire en réponse à votre question.

M. Peter Julian: D'accord.

Monsieur Tapatai.

M. Peter Tapatai: Nous avons récemment obtenu des améliorations de l'aéroport de la part du gouvernement territorial, mais ce n'est qu'une solution temporaire.

Nous aimerions qu'il y ait un jour une piste d'atterrissage pour les avions à réaction. Nous nous attendons à ce qu'il y ait beaucoup d'activité de mise en valeur des ressources dans notre région, et nous voulons être prêts.

• (0950)

M. Peter Julian: Il y a donc de l'argent qui sort de votre collectivité, mais il n'y en a pas beaucoup qui revient une fois qu'il est parti.

Puis-je vous poser une dernière question, monsieur Tapatai? Comme il y a une mine dans votre collectivité, y a-t-il eu une aide quelconque pour la surveillance environnementale?

Chose certaine, Mme Blake a dit que c'est très important. Elle a insisté sur le fait que le gouvernement fédéral devrait offrir du financement afin d'assurer une surveillance constante des répercussions sur l'environnement de l'exploitation des sables bitumineux. Je me demandais dans quelle mesure le gouvernement fédéral avait

offert de l'aide à votre collectivité pour la surveillance des répercussions environnementales de l'exploitation minière.

M. Peter Tapatai: Je ne sais pas s'il y en a eu. Je vais assurément en parler au conseil du hameau. J'ai votre carte.

M. Peter Julian: Oui.

M. Peter Tapatai: Je vais voir ce que je peux faire pour vous fournir de l'information là-dessus.

M. Peter Julian: Nous serions heureux aussi de vous rendre visite. Vous venez de trois endroits qui sont beaux et qui ont une bonne réputation dans le Sud. Il faudrait que davantage de gens du Sud se rendent dans le Nord.

Le président: Merci, monsieur Julian. Vous avez pris huit minutes.

Monsieur McGuinty, vous avez sept minutes. Allez-y s'il vous plaît.

M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.): Je vais en prendre huit.

Le président: D'accord.

M. David McGuinty: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup, messieurs, d'être ici. Je sais que c'est un long voyage que vous avez dû faire. Merci d'avoir fait l'effort de venir.

Monsieur Jenkins, je voulais revenir sur certaines des choses que vous avez dites, et qui m'ont vraiment dérangé, à la fin de votre témoignage, lorsque M. Trost vous en a donné l'occasion. Je voulais parler de cela un peu.

Vous avez dit que les échéances posent un problème énorme au Yukon. Cette semaine encore, le gouvernement a mobilisé dix ministres d'un peu partout au pays pour qu'ils parlent de l'échéance de deux ans relativement à la réforme réglementaire avec pour seul résultat qu'il a été confirmé que les interruptions faites au nom des promoteurs vont retarder les projets pendant bien au-delà de deux ans, et il s'agit dans la plupart des cas de certains des projets les plus importants qui sont en cours. Dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple, Imperial Oil a causé un retard de quatre ans — quatre ans de retard — dans le projet de construction de l'oléoduc. Cela n'a rien à voir avec le régime réglementaire.

J'aimerais revenir sur ce que vous avez dit et qui m'a vraiment troublé, comme Canadien. Vous avez parlé de l'influence indue qui est exercée par des étrangers. Vous avez cité la Yukon Conservation Society. Vous avez aussi parlé de la Société pour la nature et les parcs du Canada et de la fondation David Suzuki. Vous avez dit qu'ils obtiennent de façon détournée des fonds en provenance des États-Unis. Pouvez-vous me dire comment vous le savez? Comment savez-vous qu'ils obtiennent des fonds des États-Unis?

M. Peter Jenkins: Il s'agit simplement de visiter les sites Web pour voir d'où vient l'argent. L'argent vient de plusieurs grandes fondations américaines. Il est envoyé au Canada, et il est distribué par ces groupes.

M. David McGuinty: Excusez-moi, par quel mécanisme est-il acheminé?

M. Peter Jenkins: Ce sont des sommes qui sont versées directement à ces diverses ONG par des fondations américaines.

M. David McGuinty: Quelle est la plus importante entreprise qui cherche à lancer un projet au Yukon en ce moment, par exemple?

M. Peter Jenkins: Il y en a plusieurs, par exemple Kinross et Golden Predator.

M. David McGuinty: D'où viennent les capitaux de ces entreprises?

M. Peter Jenkins: Des marchés monétaires des États-Unis et de l'Europe.

M. David McGuinty: Est-ce que ces entreprises acheminent de façon détournée de l'argent au Canada par l'entremise d'une société canadienne? Est-ce qu'elles prennent de l'argent à la bourse de New York et de l'argent qui vient des banques et qui appartient aux épargnants? S'agit-il dans ce cas-ci d'influence indue? Est-ce que vous considérez que c'est la même chose?

M. Peter Jenkins: Il y a un aspect monétaire à la question pour ce qui est des possibilités d'investissement. L'argent circule au-delà des frontières. Il va là où il y a une bonne possibilité de rendement, et là où il y a un bon fondement sûr pour l'investissement. C'est souvent au Canada qu'on trouve ce fondement. L'influence qui est exercée sur le processus réglementaire par certains de ces autres groupes et fondations nuit à cette possibilité d'investissement.

M. David McGuinty: Selon le principe que vous énoncez, dans ce cas, l'argent circule au-delà des frontières, et il est comme l'électricité: il suit la ligne de moindre résistance. Toutefois, vous dites qu'il ne devrait pas circuler au-delà des frontières lorsque l'intérêt est autre que pécuniaire, n'est-ce pas?

M. Peter Jenkins: Non, monsieur. Ce n'est pas vrai.

M. David McGuinty: Vous parlez d'argent obtenu de façon détournée lorsque l'argent est envoyé au Canada à des fondations et des ONG qui veillent à la protection de l'environnement, mais vous n'employez pas la même expression lorsqu'on envoie de l'argent au Canada pour financer de grands projets miniers, par exemple.

• (0955)

M. Peter Jenkins: Si vous regardez ce à quoi l'argent sert au bout du compte, vous allez constater que, dans certains cas, c'est une occasion d'investissement et une possibilité de rendement du capital investi. Une bonne partie de l'argent envoyé au Canada à des fondations vise à créer un parc, du parc national de Yellowstone jusqu'au Yukon.

M. David McGuinty: Oui. Je connais très bien l'initiative de conservation de Yellowstone jusqu'au Yukon et je sais qu'il s'agit de maintenir la stabilité de la population des prédateurs du Canada, et en particulier la population de grizzlys. Nous savons que le réseau de parcs du Canada ne fonctionne pas. Nous savons que si les parcs ne sont pas liés et s'il n'y a pas de zone tampon autour de ceux-ci, ils ne fonctionnent pas. Nous savons depuis près de 50 ans que si nous ne créons pas de zone tampon autour des parcs ni de liens entre ceux-ci, ils deviennent des îlots d'extinction. Nous avons été témoins de cas extrêmes aux États-Unis où des parcs contiennent maintenant des espèces végétales et animales qui n'ont jamais été indigènes à ceux-ci parce que les parcs ont changé du tout au tout.

Qui est membre de la Yukon Conservation Society? Est-ce que ce sont des Canadiens?

M. Peter Jenkins: En général, oui.

M. David McGuinty: De la Société pour la nature et les parcs du Canada? Est-ce que ce sont des Canadiens?

M. Peter Jenkins: Oui.

M. David McGuinty: De la fondation David Suzuki. Est-ce que ce sont des Canadiens?

M. Peter Jenkins: Oui. En fait, le fils de David Suzuki est résident de notre collectivité.

M. David McGuinty: Très bien. J'ai beaucoup de difficulté à distinguer l'argent obtenu de façon détournée de ce qui n'en est pas. Je ne comprends pas bien le principe.

Je vais essayer de comprendre encore une fois. Vous dites que si l'argent est envoyé au Canada à des fins économiques louables, disons pour financer un grand projet minier au Yukon, c'est parfait. C'est une bonne chose. C'est acceptable dans le cadre de nos accords internationaux de libre-échange, dans le cadre du flux des capitaux, et dans le cadre d'un marché libre. Mais si l'argent vient de donateurs étrangers qui veulent sauver un prédateur de l'extinction, le grizzly, ce n'est pas une bonne chose.

M. Peter Jenkins: Si vous voulez parler de la situation des ours grizzlys au Yukon, je vous dirais que notre population de grizzlys est à un de ses sommets en ce moment. Nos troupeaux de caribous se sont largement rétablis. La chasse est restreinte pour tous les Canadiens, même les Premières nations.

C'est probablement une simple divergence d'opinions fondamentale que nous avons relativement au nombre de parcs dont nous avons besoin. À l'heure actuelle, le Yukon protège près de 13 p. 100 des terres.

M. David McGuinty: Voilà! Nous sommes maintenant foncièrement d'accord sur le fait qu'il y a un désaccord certain entre nous en ce qui concerne le nombre de parcs dont nous avons besoin.

Je suis toutefois très préoccupé par le discours que tiennent le gouvernement et certains témoins qui prétendent, ou, franchement, qui allèguent fallacieusement que l'argent versé aux groupes de conservation canadiens est en quelque sorte de l'argent sale qui ne devrait pas leur être versé. Il y a un témoin qui nous a dit que le versement de cet argent était illégal. Pas vous, monsieur. Je pense que c'est très dangereux. Je suis très déçu de la conduite du gouvernement à cet égard. Il y a des ministres qui ont utilisé le terme « radicaux » pour parler de groupes qui sont très préoccupés par les normes de conservation du Canada. Il y a un ministre du Cabinet qui a allégué que ces groupes détournent des fonds et blanchissent de l'argent. Bien entendu, lorsqu'on lui demande de citer des noms au moment où il ne bénéficie plus de l'immunité de la Chambre des communes, il n'a pas le courage de le faire.

Je suis très préoccupé par ce genre de discours. Je pense que les citoyens du Yukon souhaiteraient probablement qu'on trouve un juste équilibre. Je ne vois tout simplement pas pourquoi les Yukonnais ne veulent pas que tout le monde joue adéquatement son rôle, c'est-à-dire le secteur privé, et, bien sûr, le secteur gouvernemental, le secteur réglementaire, et les ONG, évidemment. Je ne comprends pas pourquoi le rôle adéquat que joue un acteur de la société civile engendre autant d'animosité. Je ne comprends pas.

M. Peter Jenkins: Je pense que l'équilibre actuel est très bon au Yukon en ce qui concerne la superficie qui est réservée aux parcs. Je pense que nous avons un excellent programme de conservation de la faune. À mon avis, nous avons trouvé cet équilibre.

M. David McGuinty: Est-ce que vos entreprises et les gens du Yukon se rendent compte que lorsque le gouvernement dépense des centaines de milliers de dollars pour envoyer des ministres en avion partout au pays pour dire aux Canadiens qu'il y a maintenant une échéance de deux ans pour les évaluations environnementales...? Est-ce que les Yukonnais savent que c'est en fait très trompeur, et que si un promoteur de projet dit qu'il a besoin de un an pour faire les études scientifiques ou les analyses, ou encore pour faire des essais de qualité de l'eau, tout le processus est interrompu?

M. Peter Jenkins: Si vous voulez parler du nombre de projets qui sont en cours près de l'endroit où je vis seulement, je vous dirais qu'il y a beaucoup de grandes sociétés minières. Nous vivons une nouvelle ruée vers l'or. L'entreprise la plus importante et la plus connue est probablement Kinross. Les responsables de cette entreprise sont au Yukon en ce moment, en train de faire ce qu'ils doivent faire pour respecter le principe de diligence raisonnable. Ils n'ont présenté aucune demande, mais ils ont passé l'hiver à prendre des échantillons d'eau, à mener des études concernant l'aménagement du territoire et à s'acquitter de toutes leurs responsabilités dans le cadre du régime réglementaire de la LEESY.

M. David McGuinty: Ils ont aussi...

Le président: Merci, monsieur McGuinty. Votre temps est écoulé.

M. David McGuinty: Merci, monsieur.

Le président: Nous allons maintenant céder la parole à M. Anderson pendant cinq minutes.

Vous avez la parole, monsieur.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Jenkins, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'ajouter d'autres questions à celles posées par M. McGuinty pour comprendre que vous avez des raisons d'être préoccupés. Vous avez parlé d'initiatives comme la création de zones tampon ou la connexion de zones existantes, mais je pense que ceux d'entre nous qui vivent dans des régions rurales comprennent de quoi il retourne, c'est-à-dire de la transformation de portions de notre territoire en gigantesques parcs que, pour l'essentiel, les gens ne peuvent pas utiliser, et où des activités de développement ne peuvent pas avoir lieu.

En fait, il y a quelques années, j'ai fait dire à un parlementaire — et aux membres de son parti — qu'il était enchanté de ce qui se passait, et qu'il attendait avec une grande impatience que l'Ouest du Canada devienne un énorme parc... Cela dit, il s'agissait d'un commentaire mi-figue, mi-raisin...

Une voix: Pourquoi pas le pays en entier?

M. David Anderson: ... mais j'estime que ce que nous avons entendu ce matin va dans ce sens. Lorsqu'il est question de fonds étrangers arrivant au pays par l'entremise d'organisations expressément mises sur pied pour défendre certains intérêts, et si l'on compare cela aux investissements dans notre économie... à mon avis, on peut comprendre où M. McGuinty et le Parti libéral veulent en venir. Vous devriez être préoccupés, et je crois que cela n'a jamais été aussi clair que ça l'a été au cours des quelques dernières minutes. Quoi qu'il en soit, je suis ravi qu'il ait posé ces questions, car cela vous aura donné une meilleure idée de ce à quoi vous devez vous attendre.

J'aimerais revenir sur la question de l'éducation et de la formation, car le comité a tenu une assez longue série de réunions et s'est rendu dans un certain nombre de régions rurales. Nous avons parlé du Cercle de feu du Nord de l'Ontario, du Plan Nord et de quelques-unes des difficultés auxquelles se heurtent les collectivités. Nous avons accueilli ici des dirigeants qui nous ont dit, en substance, qu'ils n'étaient pas vraiment intéressés à ce que leur collectivité change, qu'ils aimeraient qu'elle demeure telle quelle, même si cela aura probablement pour conséquence que certains projets de développement prévus dans leur collectivité n'auront pas lieu.

Je me demande simplement si vous pouvez me dire... vous avez indiqué que votre taux d'emploi s'élevait à 95 p. 100, et que, pour l'essentiel, tous ceux qui veulent occuper un emploi dans la région de Baker Lake peuvent le faire. Qu'avez-vous fait pour amener les

jeunes de votre collectivité — je sais que vous avez encore des problèmes et des défis à surmonter à ce chapitre — à concentrer leurs efforts sur leur éducation à un point tel qu'ils sont devenus aptes au travail, et qu'ils gravissent à présent les échelons sur le marché du travail?

J'aimerais que vous répondiez tous deux à cette question, car je trouve qu'il est enthousiasmant d'entendre parler de ce qui se passe dans votre collectivité respective, et j'aimerais simplement que vous me parliez de ce qui s'est passé chez vous. Qu'avez-vous fait pour que vos jeunes demeurent à l'école et que leur taux de fréquentation scolaire soit si élevé? Quelle formation leur offrez-vous? À quel moment commencez-vous à intervenir auprès d'eux pour les amener à joindre les rangs de la population active?

• (1000)

Le président: Allez-y, monsieur Kusugak.

M. Pujjuut Kusugak: Merci de la question.

Dans notre collectivité, nous avons tenu quelques — comment les appelle-t-on déjà? — salons de l'emploi, et des salons professionnels ont également eu lieu dans notre région. Au cours des deux ou trois dernières années, les événements de ce genre se sont révélés extrêmement fructueux. Beaucoup de jeunes y ont participé pour s'assurer de ne pas manquer le bateau.

Une foule d'activités ont eu lieu. Des exposés ont été présentés. En outre, des étudiants ont eu l'occasion d'acquérir une certaine expérience de travail, non pas nécessairement dans le secteur minier, mais dans le cadre de programmes d'été où ils ont pu apprendre des choses à propos de l'analyse de l'eau, de l'arpentage, etc. De plus, Agnico-Eagle Mines a récemment conclu une entente avec le ministère de l'Éducation du Nunavut en vue de collaborer à des programmes d'éducation de manière à ce que les jeunes puissent en apprendre davantage sur certaines carrières, j'imagine, dans le secteur minier.

Toutefois, je crois qu'il convient de souligner que, une fois qu'une personne a reçu une formation de ce genre, elle peut s'en servir pour exercer un métier ou occuper un poste n'importe où au Canada, et même n'importe où dans le monde. Il s'agit là du genre de choses que nous tentons de faire savoir aux jeunes. En fait, je suis enseignant de profession — j'ai quelques années d'expérience dans l'enseignement au secondaire.

Les jeunes sont ambitieux. Ce que nous devons faire, c'est leur offrir des possibilités, et leur apprendre comment vivre loin de chez eux. À l'âge de 16 ans, j'ai quitté l'école secondaire et Rankin pour aller étudier à la St. Michael's College School de Toronto. Par la suite, j'ai déménagé à Ottawa, où j'ai vécu trois ans. J'ai eu la chance de vivre l'expérience d'aller vivre ailleurs que dans ma collectivité d'origine.

De nombreux jeunes ont besoin de programmes de ce genre.

M. David Anderson: Puis-je me permettre de dire qu'il est également important pour votre collectivité que vous soyez retourné y vivre? Je suis originaire d'une collectivité de 300 habitants, et j'entends parler de quelques-unes de ces questions — les soins de santé, la conservation du personnel, les échelons municipaux, etc. —, mais plus particulièrement des mesures à prendre pour que nos jeunes soient intéressés à revenir vivre dans la collectivité. Vous êtes un exemple de personne qui est retournée vivre dans sa collectivité.

Vous vivez tous deux dans votre collectivité respective, et vous la dirigez. Je crois que cela dénote une certaine réussite.

Je me demandais simplement si, à mesure que la situation économique s'améliore...

● (1005)

Le président: Je suis désolé, monsieur Anderson, mais votre temps est écoulé. Vous aurez une autre occasion de poser votre question.

Monsieur Daniel.

M. Joe Daniel (Don Valley-Est, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie d'être ici, messieurs.

Nous avons vraiment beaucoup insisté sur l'industrie minière et l'exploitation des mines, mais j'aimerais que vous m'indiquiez si d'autres types d'activités liés aux ressources naturelles — par exemple les forêts — peuvent jouer un rôle au sein de votre collectivité.

Cette question s'adresse à vous tous.

M. Peter Jenkins: Le Yukon exécute de façon extrêmement active un programme d'exploration pétrolière et gazière dans la plaine d'Eagle, au nord de la collectivité de Dawson, tout près de la route Dempster. Si je ne m'abuse, les travaux de forage se tiendront à l'automne et à l'hiver. On est à la recherche de gaz naturel.

Dans la formation de Kotanelee, dans le Sud-Est du Yukon — juste au sud du lac Watson, dans l'Est —, il y a un autre champ qui, en fait, est rattaché au réseau. En outre, il y a des puits de pétrole obturés — et laissés en plan — au nord de la Ville de Dawson.

En ce qui a trait à l'industrie forestière, le bilan de notre collectivité n'est pas très bon à ce chapitre. Un ancien ministre d'Affaires indiennes et du Nord Canada avait alloué un quota à une société du lac Watson, où se trouvent de très bons peuplements forestiers. Cette décision a été subséquentement annulée, ce qui a donné lieu à une importante poursuite. Je crois que la somme octroyée s'élevait à environ 65 millions de dollars. Si je ne m'abuse, l'affaire fait toujours l'objet d'un appel. Le ministre libéral fédéral en question n'est plus en poste — ses fonctionnaires au Yukon se sont en quelque sorte dérobés au processus.

Cela dit, notre industrie forestière pourrait très bien être viable.

M. Joe Daniel: D'accord.

Monsieur le maire?

M. Pujjuut Kusugak: Je peux vous dire que nous n'avons aucune ressource forestière chez nous, où les poteaux électriques font office d'arbres.

Des voix: Oh, oh!

M. Joe Daniel: Qu'en est-il du tourisme et des activités connexes autres que celles liées à l'industrie minière, que les collectivités que vous représentez pourraient développer pour assurer leur viabilité à long terme?

M. Pujjuut Kusugak: Nous avons mené une vigoureuse campagne pour stimuler le tourisme. La collectivité de Rankin est un lieu chargé d'histoire en ce qui a trait à la pêche à la baleine. Au sud de chez nous, à Arviat — collectivité anciennement connue sous le nom d'Eskimo Point —, on déploie beaucoup d'efforts en matière d'éco-tourisme.

À Rankin, on trouve également une usine de transformation de la viande. Il y a eu des produits du caribou et des produits de l'omble. De plus, un parc territorial — le parc Iqalugaarjuup est situé sur notre territoire.

M. Peter Tapatai: Baker Lake est le centre géographique du Canada, et nous avons fait de cette réalité un slogan que nous utilisons pour tenter d'attirer les touristes. Je crois que, avant la mine, une dame nommée Jessie Oonark, graveuse très célèbre, constituait une attraction touristique.

Le hic, ce sont les coûts extrêmement élevés qu'il faut assumer pour venir dans notre collectivité. Le billet d'avion et le séjour à l'hôtel représentent à peu près 80 ou 85 p. 100 de ces coûts. Si les touristes veulent s'offrir un petit extra en achetant quelque chose dans la collectivité, les retombées... à mon avis, c'est injuste, car une seule industrie encaisse la majeure partie de l'argent. Les personnes du Sud qui viennent chez nous n'ont plus vraiment d'argent pour s'acheter un petit souvenir, une gravure ou quoi que ce soit d'autre.

Avant la mine, le canotage constituait la principale attraction touristique. Les gens qui sont soucieux de l'environnement et d'autres personnes aiment descendre la rivière Thelon et la rivière Kazan en canot. Il s'agit d'une longue excursion. Lorsque ces gens sont de retour, ils veulent s'acheter un souvenir ou un petit quelque chose, mais les gravures peuvent leur paraître très chères.

Ainsi, je ne sais pas quels secteurs devraient être financés, mais les métiers d'art partie de l'industrie artistique, et à Baker Lake, on tente toujours d'aller... je crois qu'il n'y a pas beaucoup d'artistes chez les jeunes. Ils tentent de trouver de nouveaux débouchés.

● (1010)

M. Joe Daniel: Des témoins que nous avons entendus précédemment nous ont également dit que l'un des principaux problèmes auxquels se heurtent les collectivités éloignées tient à ce que le nombre de jeunes qui entreprennent ou terminent des études secondaires là-bas est très peu élevé. Par contre, les personnes qui terminent leurs études secondaires acquièrent des compétences de plus haut niveau et mènent, comme vous, des carrières très brillantes.

Avez-vous une idée du processus ou du style d'enseignement qui pourrait expliquer qu'un si grand nombre de jeunes abandonnent les études avant d'entreprendre des études secondaires?

Le président: Je vais devoir vous demander de fournir de très brèves réponses. Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Kusugak.

M. Pujjuut Kusugak: Merci.

Notre système d'éducation est d'un genre très culturellement... il y avait beaucoup d'apprentissage par observation et d'apprentissage pratique. Il s'agit du modèle éducatif de la génération de mes parents et de M. Tapatai. À présent, on a adopté un modèle très inspiré de celui du Sud, où les enfants sont assis en classe. Tout est très structuré. Il s'agit presque d'un style d'éducation incompatible avec nous, ce qui amplifie réellement les difficultés et le stress à la maison, de même que les difficultés et le stress qu'éprouvent les élèves eux-mêmes.

M. Peter Tapatai: Nous avons vraiment besoin de bons modèles de comportement. Nous avons besoin de personnes dont les jeunes peuvent s'inspirer, et qui les aideront à mieux comprendre comment l'éducation pourra être profitable pour eux dans l'avenir.

Le président: Merci, monsieur Daniel. Vous avez largement dépassé le temps.

Nous devons passer au prochain intervenant.

Monsieur Bevington, vous avez un maximum de cinq minutes.

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Merci, monsieur le président. Je suis très heureux d'être ici et d'avoir l'occasion de discuter de deux ou trois sujets avec vous pendant cinq minutes.

Au cours de la dernière réunion du comité, nous avons accueilli des représentants de la Société d'énergie Quilliq, qui nous ont parlé du fait qu'il était impossible pour le gouvernement territorial d'investir dans le projet hydroélectrique mené là-bas en raison du plafond d'emprunt.

À l'heure actuelle, il s'agit d'une question très importante puisque, dans le cadre de sa Loi d'exécution du budget, le gouvernement fédéral instaure des dispositions réglementaires selon lesquelles le Cabinet fédéral peut fixer les conditions d'emprunt. Au cours de la dernière réunion, on a mis le doigt sur l'un des principaux problèmes, à savoir que l'autofinancement — par exemple celui des sociétés de services publics — était assujéti à ce plafond d'emprunt. Ainsi, par exemple, un projet hydroélectrique, c'est-à-dire un projet qui, pour le gouvernement, est rentable et ne représente pas un fardeau, sera visé par ce plafond d'emprunt. Au Nunavut et au Yukon, ce plafond est fixé à 400 millions de dollars. Cela enlève donc essentiellement toute possibilité pour ces deux territoires, de même que pour le mien, d'investir dans ces projets autofinancés.

Il s'agit d'une question très importante, car le gouvernement fédéral n'a pas encore établi ces dispositions réglementaires, mais j'ai consulté une copie de ces dispositions où il est indiqué que les prêts autofinancés seront assujéti au plafond d'emprunt. Pensez-vous qu'il s'agit d'une bonne idée, ou croyez-vous que nos territoires devraient avoir la capacité d'investir dans des projets qui offrent un taux de rendement?

M. Peter Jenkins: La réponse courte est oui. J'ai eu le privilège, monsieur, d'être membre du conseil d'administration de la Commission d'énergie du Nord canadien à titre de représentant du Yukon dans les années 1970. Je possède donc une assez bonne connaissance de la situation qui règne au nord du 60^e parallèle en matière d'énergie.

Cela dit, l'idée d'imposer des restrictions au plafond d'emprunt des diverses administrations du territoire en question devrait peut-être faire l'objet d'un examen approfondi. Pour justifier cela, il n'y aurait qu'à évoquer l'endettement d'Hydro Québec et d'Ontario Hydro. Toutefois, les projets de ce genre offrent un taux de rendement, pour autant qu'il y a un marché qui assurera le service de la dette.

Dans le Nord, le marché est extrêmement fragile, dans la mesure où, si une mine cesse ses activités, cela peut faire disparaître... par exemple, lorsque la mine Faro et la mine Anvil ont mis fin à leurs activités, cela a fait disparaître environ le tiers des recettes de la société d'énergie, c'est-à-dire, à l'époque, de la CENC. On doit donc faire preuve d'une extrême prudence au moment de structurer un projet, car les choses peuvent avoir l'air de très bien aller, mais le lendemain, s'il y a un ralentissement de l'économie et que vous n'avez qu'un ou deux clients sur votre réseau, vous aurez de graves ennuis. Tout tient au taux de rendement du capital investi.

• (1015)

M. Dennis Bevington: Eh bien, à l'heure actuelle, pour être en mesure d'emprunter de l'argent, les trois territoires doivent s'en remettre au secteur privé. Les investisseurs privés sont eux aussi très préoccupés par les taux de rendement du capital investi. À votre avis, qui est mieux placé pour établir la valeur de l'investissement: Ottawa ou chacun des territoires?

M. Peter Jenkins: À mes yeux, il s'agit là d'une question qui devra être tranchée, vu l'ampleur des sommes qui seront investies dans les grands projets hydroélectriques et énergétiques dans un très proche avenir.

Le Nunavut a de très graves difficultés à fournir de l'énergie, et cela ne fera que s'aggraver. Pour l'essentiel, il s'agit d'énergie dérivée

des combustibles fossiles. Le Yukon a de la chance — il a une grande capacité de production d'énergie hydroélectrique.

Il s'agit d'une question que l'on devra examiner attentivement. Le gouvernement du Canada jouera un rôle crucial au moment de superviser le financement, vu que celui-ci représente le fondement de toutes les activités de ce secteur.

M. Dennis Bevington: Monsieur Kusugak, le territoire de votre collectivité est assez vaste, et bien sûr, les véhicules que vous utilisez sont munis de groupes électrogènes diesel. Cet été, dans les Territoires du Nord-Ouest, la mine Diavik établira un parc éolien de très grande envergure dans un secteur où les ressources éoliennes ne sont même pas aussi importantes que celles de la région de Rankin. Fondez-vous quelques espoirs sur le développement des énergies renouvelables dans votre région?

M. Pujjuut Kusugak: Nous sommes extrêmement favorables à tout ce qui nous permettrait de réduire les coûts à tous les chapitres, surtout celui de l'énergie. Le coût du carburant est terriblement élevé.

D'autres régions ont l'avantage de disposer de routes leur permettant de s'approvisionner toute l'année. Notre saison d'expédition dure deux mois et demi. Il sera très difficile pour nous de faire venir tous les matériaux de construction nécessaires pour établir, par exemple, un parc éolien.

J'invite toute entreprise ou tout particulier qui souhaite mener un projet pilote à venir dans la région de Rankin ou de Baker Lake, où l'on trouve deux mines — l'une en exploitation, et l'autre, qui pourrait être exploitée — pour déterminer si les coûts énergétiques peuvent être réduits et si ce dont on parle serait faisable dans le Nord.

Le président: Merci, monsieur Bevington. Votre temps est écoulé.

Monsieur Galipeau, vous avez un maximum de cinq minutes.

M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs Jenkins, Kusugak et Tapatai, je tiens à vous dire à quel point j'ai été touché par les témoignages que vous avez présentés aujourd'hui. Nous sommes des parlementaires endurcis, et nous recevons beaucoup de témoins à cette table. Vous ne vous êtes pas contentés de nous fournir des renseignements — vous nous avez parlé du fond du cœur, et je tiens à vous remercier de cela. Je vous remercie des sacrifices que vous avez faits pour venir ici.

Monsieur Tapatai, je veux remercier les membres du conseil de votre ville de vous avoir fait confiance et de vous avoir désigné à titre de représentant à notre réunion. Ils peuvent être fiers de vous.

Je tiens à m'excuser de ne pas porter une de mes cravates de soie fabriquées à Baker Lake. C'est lorsque je vous ai vu que je me suis dit que j'aurais dû le faire. On me complimente plus souvent pour ces cravates que pour quoi que ce soit d'autre.

Les marchandises que vous recevez du Sud vous sont expédiées par transport maritime. Je suppose qu'elles vous parviennent en juillet.

M. Peter Tapatai: Elles commenceront à arriver à peu près en juillet, lorsque la glace a fondu, et tout sera terminé en octobre.

M. Royal Galipeau: C'est la même chose à Rankin Inlet.

J'ai visité la capitale de chacun des trois territoires, mais je ne me suis jamais rendu dans les collectivités que vous représentez.

Il y a à peu près dix ans, mon épouse et moi participions aux activités de l'Association canadienne pour la prévention du suicide, et nous avons organisé des conférences à l'école Inuksuk, à Inqaluit.

Y a-t-il également une école secondaire à Rankin Inlet?

M. Pujjuut Kusugak: Oui, il y en a une. Il s'agit de l'école secondaire Maani Ulujuk Ilinniarvik, qui était jusqu'à tout récemment l'école secondaire régionale. Il y a encore peu de temps, de nombreux élèves de niveau secondaire devaient se rendre à Rankin.

•(1020)

M. Royal Galipeau: Si je ne m'abuse, votre députée a fréquenté cette école.

M. Pujjuut Kusugak: Je ne peux pas le confirmer.

M. Royal Galipeau: Il s'agit de l'actuelle ministre de la Santé.

Y a-t-il une école secondaire à Baker Lake?

M. Peter Tapatai: Oui, il s'agit de l'école secondaire Jonah Amitnaag.

M. Royal Galipeau: Monsieur Jenkins, pourriez-vous nous en dire davantage à propos des relations qu'entretient actuellement la Ville de Dawson avec l'industrie de l'exploration et de l'exploitation aurifère?

M. Peter Jenkins: Elles sont très bonnes, monsieur.

La Première nation de notre région — les Tr'ondëk Hwëch'in — s'investissent beaucoup dans les activités de la collectivité. Sur les 22 Premières nations autonomes du Canada, 11 se trouvent au Yukon. Les Tr'ondëk Hwëch'in ont créé un certain nombre d'entreprises. Il y a une entreprise de distribution de carburant, une entreprise de camionnage et une entreprise de construction, qui fournissent des services à l'industrie minière. Ces entreprises sont constituées de membres de la Première nation ayant reçu une solide formation.

Les Tr'ondëk Hwëch'in sont très bien intégrés à la collectivité. Ils ont bâti un certain nombre de maisons tout près des limites municipales après le règlement de leurs revendications territoriales, et ont accepté de respecter les règlements administratifs de la Ville de Dawson.

Notre relation de travail est excellente. Le maire et le conseil municipal rencontrent régulièrement — au moins une fois par trimestre — le chef et le conseil de la Première nation, et discutent de sujets d'intérêt commun.

Les Tr'ondëk Hwëch'in jouent un rôle actif au sein de l'industrie minière. Quelques-uns des meilleurs contremaîtres de travaux routiers sont des descendants de membres des Premières nations, et travaillent pour le gouvernement du Yukon. Ils sont très bien intégrés à la collectivité et, à ce chapitre, nous avons probablement une longueur d'avance sur le reste du Canada, ce dont nous sommes très reconnaissants.

M. Royal Galipeau: Monsieur Jenkins, depuis quelques décennies, vous participez à la vie politique à divers échelons. Avez-vous déjà versé un don à un organisme étranger de défense d'intérêts politiques?

M. Peter Jenkins: Non, je ne l'ai jamais fait.

M. Royal Galipeau: C'est ce que je croyais.

Nous connaissons votre opinion à propos des dons versés par des organismes étrangers à des organisations de défense d'intérêts politiques du pays. Croyez-vous que les dons de ce genre devraient être déclarés illégaux?

M. Peter Jenkins: Des paramètres devraient être fixés en ce qui a trait à la manière dont ces sommes entrent au Canada et à la façon

dont elles sont traitées et utilisées ici. Il faudrait que l'origine du don et sa finalité prévue soient reconnues en bonne et due forme.

Oui, des lignes directrices devraient encadrer l'entrée de sommes de ce genre au Canada.

Je pourrais peut-être ajouter que je joue un rôle actif au sein de la communauté des affaires de l'Alaska, et que je sais ce qui se passe dans ce domaine.

Il est incroyable de...

M. Royal Galipeau: Vous ne participez pas là-bas aux activités d'une organisation de défense d'intérêts politiques?

M. Peter Jenkins: Non, monsieur.

M. Royal Galipeau: Vous savez qu'il s'agit d'un pays étranger.

M. Peter Jenkins: C'est exact.

Le président: Merci, monsieur Galipeau.

M. Royal Galipeau: Avant de terminer, monsieur le président, j'aimerais savoir si un membre serait prêt à appuyer la motion suivante: que le comité lève la séance pour que ses membres puissent aller pêcher à Rankin Inlet.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Même si j'adorerais cela, je devrai déclarer cette motion irrecevable.

Mr. Jamie Nicholls (Vaudreuil-Soulanges, NDP): J'aimerais contester la décision de la présidence.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Monsieur Nicholls, vous avez un maximum de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Jamie Nicholls: Merci, monsieur le président.

Bienvenue dans le Sud.

Je suis conscient du fait qu'il est très aimable de votre part d'être venu ici pour témoigner devant le comité. J'aimerais que nous échangions plus souvent — nous aurions ainsi l'occasion de nous rendre dans le Nord. J'espère être en mesure de me rendre là-bas au cours des deux ou trois prochaines années et de vous rendre visite dans votre propre collectivité.

Monsieur Kusugak, j'ai une question à vous poser à propos du financement d'un partenariat avec les Premières nations connu sous l'appellation de Mine Training Society. Du financement avait été prévu pour ce programme — est-ce que cela tient toujours? Pourriez-vous nous parler de cela?

M. Pujjuut Kusugak: À ma connaissance, l'Association inuite Kivalliq fait partie de la Kivalliq Mine Training society. Elle collabore également avec le gouvernement du Nunavut ou le Collège de l'Arctique du Nunavut.

Je ne peux pas vous répondre en ce qui concerne l'origine du financement ou la question de savoir s'il tient toujours. Je ne veux pas vous transmettre des renseignements erronés.

M. Jamie Nicholls: Je crois comprendre qu'une portion de ce financement provient du gouvernement fédéral, non?

M. Pujjuut Kusugak: Je crois que c'est le cas. D'après ce que je crois comprendre... je ne me souviens plus exactement de l'organisme de financement. Je travaille également auprès de l'Association inuite Kivalliq, mais je n'ai pas de renseignements sur le programme de financement en question.

•(1025)

M. Jamie Nicholls: J'ai également quelques questions à vous poser concernant le régime de redevances et le transfert de responsabilités de votre territoire. Vu que les négociations actuelles entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Nunavut en ce qui concerne le contrôle des recettes découlant des ressources naturelles...

À votre avis, est-il approprié que Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et l'Agence canadienne de développement économique du Nord ne soient pas en train de mener une analyse des effets éventuels du transfert des responsabilités des collectivités du Nord en matière d'autodétermination, d'autonomie et de contrôle des ressources? Le ministère des Finances du gouvernement du Canada examine plutôt le transfert des responsabilités comme s'il s'agissait d'une question de nature financière.

Pourriez-vous nous parler des négociations en cours?

M. Pujjuut Kusugak: On a créé le territoire du Nunavut de manière à ce qu'il puisse devenir indépendant et cesser d'être si tributaire du reste du Canada. À titre informatif, j'aimerais mentionner que les Inuits paient de l'impôt. Nous sommes des contribuables canadiens. Ainsi, nous pouvons contribuer à ce qui se fait partout ailleurs au pays, mais les redevances et les choses de ce genre peuvent aider le territoire du Nunavut. À mes yeux, cela se résume vraiment à une question de fierté. Chacun veut être en mesure de s'occuper de sa propre population. Chacun veut être en mesure de subvenir aux besoins de sa famille, non seulement pour lui-même, mais aussi pour tous ceux qui viendront après lui. Je crois qu'il s'agit là de l'élément essentiel du transfert de responsabilités.

M. Jamie Nicholls: Il s'agit non seulement d'une question de nature financière, mais également d'une question de société et d'autodétermination, n'est-ce pas?

M. Pujjuut Kusugak: C'est ce que je crois. Il ne peut pas s'agir simplement d'une question financière. Une multitude de questions sont rattachées à cela.

M. Jamie Nicholls: Par exemple, monsieur Tapatai, si vous me permettez de faire une digression, je crois comprendre que l'organisation qui représente les chasseurs et les trappeurs de Baker Lake a récemment fait part de ses préoccupations en ce qui a trait aux répercussions que pourrait avoir le projet de la mine Kiggavik sur le caribou. On a mentionné le fait que les documents en anglais n'avaient pas été bien lus par les Aïnés, ou qu'ils n'avaient pas été adéquatement traduits à leur intention. Est-ce exact? Est-ce que ce problème a été réglé?

M. Peter Tapatai: Je ne suis pas au courant de cela. Le processus vient tout juste d'être lancé.

Aux fins du compte rendu, j'aimerais dire qu'une mine d'or se trouve sur notre territoire. Durant sa migration, le caribou traverse le secteur où se trouve cette mine. Comme vous le savez, l'abatage à l'explosif peut faire beaucoup de bruit. Après une explosion, on peut voir le caribou près de la mine. Je crois qu'il y a des choses que l'on peut faire pour établir les effets de l'exploitation minière sur le caribou. D'après ce que j'ai constaté, rien n'a changé. Je ne suis pas un caribou, mais vous savez...

Des voix: Oh, oh!

M. Peter Tapatai: ... si je le pouvais, je vous transmettrais ces renseignements. Je crois qu'il y a beaucoup de renseignements qui peuvent être transmis. Dans la région de Baker Lake, l'exploitation

minière a des effets sur la faune et d'autres choses, et une très importante population de caribous passe par là durant sa migration.

Le président: Merci, et merci à vous, monsieur Nicholls. Votre temps est écoulé.

Nous allons passer à M. Allen.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux témoins d'être ici aujourd'hui. Je vous suis reconnaissant de vos témoignages. Nous avons entendu toutes sortes de réflexions et d'opinions.

Monsieur Jenkins, j'aimerais m'adresser d'abord à vous. Je tiens seulement à m'assurer que j'ai bien compris le processus d'évaluations et d'examen environnementaux. Peut-on dire que, au titre de l'entente cadre, les divers processus locaux du territoire en ce qui a trait à l'évaluation environnementale d'un grand projet sont, à défaut d'un terme plus adéquat, équivalents?

M. Peter Jenkins: Oui. Toutes les grandes collectivités disposent d'un conseil régional. Pour l'essentiel, il y en a trois, parfois quatre. Un bureau régional de l'OESY est établi à Dawson, et ses recommandations sont transmises au bureau principal, situé à Whitehorse.

M. Mike Allen: D'accord. Ainsi, en substance, chacun possède son bureau, et ils sont répartis sur l'ensemble du territoire. Je présume que les décisions prises à cet échelon sont ensuite soumises à un échelon supérieur aux fins d'approbation.

M. Peter Jenkins: Oui.

M. Mike Allen: D'accord. Merci.

J'aimerais que nous discutons un peu ensemble du développement des ressources, ou plutôt du développement des ressources humaines.

Monsieur Kusugak, j'ai trouvé intéressants les commentaires que vous avez formulés à propos du fait que votre système d'éducation avait beaucoup changé, et qu'il ressemblait peut-être à présent davantage à ceux que l'on trouve dans le Sud.

Il y a un certain nombre d'années, au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial a commis une erreur monumentale en retirant les programmes de métiers des écoles. Nous avons perdu une génération de gens de métier. Cela a été une préoccupation majeure pour nous, et nous tentons actuellement de réparer les pots cassés.

J'aimerais que vous et M. Tapatai me décriviez le système d'éducation en place dans les territoires. Pouvez-vous me dire quelle place occupent respectivement l'éducation de base et la formation professionnelle dans le cadre des programmes offerts aux élèves des niveaux intermédiaire et secondaire, et quelle est la nature de ces programmes?

En outre, j'aimerais savoir si vous vous êtes associés avec le secteur privé pour tenter d'élaborer un plan à long terme en matière de ressources humaines de manière à ce que le territoire puisse véritablement renforcer le système d'éducation de telle sorte que les élèves terminent à tout le moins les stades préliminaires de leur formation professionnelle?

•(1030)

M. Pujjuut Kusugak: En ce qui concerne le plan à long terme, comme je l'ai mentionné plus tôt, Agnico-Eagle Mines a conclu une entente et établi un partenariat en vue de favoriser l'acquisition de compétences liées au secteur minier. J'ai travaillé au sein du système d'éducation du Nunavut, où j'ai travaillé auprès de quelques-uns des meilleurs collègues que j'aie jamais eus, et je peux donc dire qu'il s'agit d'un très bon système, bien que quelques améliorations doivent être apportées. La réalité, c'est que tout le monde n'est pas fait pour poursuivre des études universitaires. Certaines personnes sont habiles de leurs mains, et sont davantage qualifiées pour travailler, par exemple, dans le domaine des métiers. Il faudrait que l'on puisse en quelque sorte orienter des élèves vers la formation professionnelle, de même que vers la formation technique, dans le domaine du génie ou de l'arpentage, par exemple. Ainsi, il y a réellement place à l'amélioration.

J'espère que cela répond à votre question.

M. Mike Allen: En partie. J'imagine que les améliorations seraient également apportées à l'école de métiers et à la formation dans les métiers.

Monsieur Tapatai, dans votre secteur, avez-vous aussi remarqué qu'une partie des élèves avaient l'occasion d'entreprendre à tout le moins l'apprentissage d'un métier? J'estime que le système scolaire doit au moins posséder cette base avant que l'on ne commence à penser à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle avancée.

M. Peter Tapatai: Je vais me citer moi-même en exemple. J'ai fréquenté un pensionnat, le centre de formation professionnelle de Churchill. Il s'agit d'une école où l'on met l'accent sur les compétences que possèdent les Inuits. L'un des éléments qui rendaient les choses intéressantes, c'est que nous pouvions envisager de devenir mécanicien, dessinateur ou soudeur, mais que nous suivions quand même d'autres cours en classe, par exemple des cours de mathématiques et de lecture.

À mon avis, les Inuits sont très habiles de leurs mains, et l'on pourrait peut-être offrir dans les écoles un plus grand nombre de cours de formation professionnelle, de manière à ce que l'on puisse utiliser... il y a une énorme différence entre la proportion d'élèves qui suivront des cours théoriques... il y aura probablement beaucoup plus d'élèves qui choisiront la formation professionnelle, les cours pratiques qui leur permettront de devenir... aucun financement n'est prévu pour les choses de ce genre, qui sont, à mon avis, très précieuses. Les écoles semblent favoriser l'apprentissage théorique. Comme M. Kusugak l'a mentionné, les élèves ne deviendront pas tous médecins ou avocats; certains d'entre eux se dirigent vers une formation professionnelle, et chaque école secondaire devrait posséder son propre programme à l'intention de ces élèves.

M. Mike Allen: Merci.

Le président: Merci, monsieur Allen. Votre temps est écoulé.

Nous allons finalement passer à Mme Liu, pour cinq minutes.

Mme Laurin Liu (Rivière-des-Mille-Îles, NPD): Merci.

Est-ce que tous les membres du comité consentiraient à ce que je poursuive mon tour de questions si les cloches commencent à sonner pour nous appeler au vote?

•(1035)

Le président: Vous avez entendu la question. Mme Liu veut obtenir le consentement unanime du comité de manière à poursuivre

son tour de questions si les cloches sonnent. Les membres sont-ils d'accord?

Nos invités ont fait beaucoup de chemin pour venir ici, et nous voulons assurément leur poser le plus grand nombre de questions possible.

Des voix: D'accord.

Le président: Allez-y, s'il vous plaît. Vous avez le consentement du comité.

Mme Laurin Liu: Je me réjouis de cela. Je remercie le comité.

Je remercie également les témoins d'être venus ici. Comme mes collègues l'ont fait avant moi, je vous souhaite la bienvenue dans le Sud.

J'aimerais m'adresser d'abord à M. Jenkins. Hier soir, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt le document énonçant la stratégie énergétique du Yukon. J'ai constaté que l'un des objectifs consistait à accroître l'efficacité énergétique de 20 p. 100 d'ici 2020. Quels progrès avez-vous réalisés à ce chapitre jusqu'ici?

M. Peter Jenkins: En fait, notre demande d'électricité ne cesse de croître en raison du coût élevé des combustibles fossiles, et de plus en plus de gens passent au chauffage électrique, lequel est alimenté par de l'énergie d'origine hydroélectrique. Ainsi, surtout à Whitehorse, toutes les nouvelles constructions résidentielles sont chauffées à l'électricité. Même dans les régions rurales du Yukon — par exemple dans notre collectivité, qui est à présent alimentée par l'hydroélectricité —, le chauffage électrique est plus répandu que le chauffage à combustible fossile.

Il s'agit probablement pour le Canada d'une occasion de se pencher sur une multitude d'options. L'une d'entre elles — que tout le monde a peur d'examiner, mais sur laquelle on se penche actuellement en Alaska — concerne ces petits réacteurs nucléaires qui se présentent dans un conteneur maritime et que l'on enfouit dans le sol. Ces réacteurs fonctionnent sans surveillance pendant 30 ans et, à l'issue de cette période, on les retire de terre. Toutefois, en raison de la catastrophe nucléaire qui s'est produite au Japon, le seul fait d'examiner ou d'envisager la possibilité de recourir à l'énergie nucléaire effraie tout le monde. Pour ma part, j'estime que le moment est bien choisi pour le faire puisque la demande d'énergie ne cessera d'augmenter et qu'il pourrait s'agir d'une occasion pour nous de délaissier les combustibles fossiles au profit du nucléaire, et d'utiliser cette source d'énergie pour produire de l'électricité afin de chauffer les résidences.

Mme Laurin Liu: Exact. Possédez-vous des renseignements à propos de progrès précis ayant été réalisés à ce chapitre, et à propos du suivi ou...?

M. Peter Jenkins: Je ne connais pas les résultats du suivi.

Mme Laurin Liu: D'accord.

M. Peter Jenkins: Je sais que la Yukon Energy Corporation et la Yukon Electric Company Limited — une filiale d'ATCO — joue un rôle très actif à ce chapitre. Cela concerne la gestion de la demande.

Mme Laurin Liu: D'accord.

En outre, je sais que, dans le cadre de la stratégie, l'une des priorités est la rénovation résidentielle. Savez-vous si beaucoup de gens au Yukon se sont prévalus du programme fédéral de rénovation énergétique des maisons? Dans quelle mesure les programmes fédéral et provincial se complètent-ils?

M. Peter Jenkins: Le programme est bien utilisé. Il est administré par la Yukon Housing Corporation. Le financement est versé à toutes les collectivités, à des fins non seulement de rénovation résidentielle, mais également de valorisation des maisons dans le cadre d'un nouveau plan de construction visant à doter les résidences d'une valeur de résistance thermique de 100 pour ce qui est du toit ou du plafond, et de 60 pour ce qui est des murs. Cependant, le principal problème a trait aux postes et aux fenêtres — leur valeur « R » maximale est probablement de 8 ou de 9. Il s'agit là du problème, et cela continuera d'en être un.

Mme Laurin Liu: Je sais que, au Yukon, on prévoit également donner une ampleur accrue à l'énergie géothermique. Quels progrès ont été réalisés à ce sujet? Pouvez-vous nous donner un aperçu de ce secteur?

M. Peter Jenkins: L'industrie de l'énergie géothermique pourrait très bien se porter au Yukon, mais diverses collectivités — par exemple Haines Junction and Mayo — possédant un important potentiel se sont malheureusement butées à quelques obstacles. En fait, à Mayo, on utilise un puits contenant de l'eau chaude que l'on mélange à l'eau froide que l'on puise dans le sol à des fins de consommation, mais qui est à une température de près de zéro degré Celsius. Ainsi, pour faire circuler cette eau, on doit la chauffer, mais notre régime de réglementation environnemental a dressé quelques obstacles à ce chapitre.

Mme Laurin Liu: Pourrait-on en faire plus sur le plan de la recherche et du développement? Pourrait-on investir davantage dans le développement de l'énergie géothermique?

M. Peter Jenkins: On peut toujours en faire davantage, mais cela est en cours.

Mme Laurin Liu: Excellent.

Monsieur Kusugak, et monsieur Tapatai, en ce qui concerne l'énergie renouvelable, dans vos collectivités également... je suis désolée, mais je constate que mon temps est presque écoulé, et je vais donc passer directement à ma dernière question, qui s'adresse à M. Tapatai.

Votre taux de chômage est extrêmement bas — il se chiffre à 5 p. 100. Quelles répercussions a eues un tel taux de chômage dans votre collectivité? Est-ce que cela s'est traduit par une hausse des salaires? Avez-vous constaté une quelconque répercussion?

M. Peter Tapatai: Excusez-moi...?

Mme Laurin Liu: Votre taux de chômage est très bas. Pouvez-vous me mentionner quelques-unes des répercussions que cela a eues dans votre collectivité? Avez-vous observé un effet inflationniste sur les salaires? Est-ce que cela a eu pour effet de faire grimper les salaires?

• (1040)

M. Peter Tapatai: Je ne saurais répondre à cette question. La seule chose que j'ai observée, le principal problème que j'ai constaté, c'est que notre gouvernement territorial... je crois que quelques-unes des personnes qui aimeraient travailler et qui pourraient travailler choisiraient de ne pas le faire, vu que, par exemple, elles doivent affecter le quart de leur salaire à leur logement, et qu'il est probablement plus simple de ne pas travailler, car leur loyer sera beaucoup moins élevé.

Le salaire annuel moyen d'une personne qui travaille dans une mine s'élève à 66 000 \$. Si l'on retire le quart de cette somme, le gouvernement territorial en perçoit une très grosse partie, et il peut sembler préférable de toucher des prestations d'aide sociale que de

travailler, car le loyer est probablement moins élevé. Il semble que cet équilibre n'existe pas.

J'espère que cela répond à votre question.

Mme Laurin Liu: Mon temps est écoulé, mais je vous remercie de votre témoignage.

Le président: Merci, Mme Liu. Votre temps est écoulé.

Les cloches commencent à sonner. Nous allons donc devoir lever la séance.

Messieurs, Jenkins, Kusugak et Tapatai, je tiens à vous remercier. Vos témoignages...

M. Peter Julian: Monsieur le président, le comité a consenti à l'unanimité à ce que le dernier...

Le président: Oh, très bien. J'avais mal compris l'objectif de la motion.

Je vous ai remercié.

Nous allons passer à M. Calkins, pour environ trois minutes.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Merci.

Merci à mes collègues.

Il y a quelques sujets que j'aimerais aborder brièvement. Je suis fasciné. À l'époque où j'étudiais à l'université, j'ai été guide de pêche au Grand lac de l'Ours pendant un certain temps. Je connais donc un peu les Territoires du Nord-Ouest. À cette époque, Coppermine, où je me trouvais, faisait encore partie des Territoires du Nord-Ouest — le Nunavut n'avait pas encore été créé. Je ne suis pas encore allé au Yukon, mais j'espère le faire cet été.

J'espère que les membres du comité pourront discuter sérieusement de la possibilité de se rendre dans quelques-unes de ces collectivités, car j'estime que le Nord du Canada est un endroit d'une beauté absolument stupéfiante. Bien entendu, ce qui est le plus remarquable là-bas, ce sont les gens qui y vivent.

Monsieur Jenkins, je pense que vous avez une chance extraordinaire de nous parler de ce qui vous distingue. Nous étudions actuellement la Loi d'exécution du budget, le projet de loi C-38, qui harmonisera les choses et nous montrera la voie qu'il convient d'emprunter afin d'éviter les chevauchements et l'enlisement. Nous sommes en train de fixer des délais bien définis relativement aux responsabilités que le gouvernement doit assumer en ce qui a trait aux autorisations et au processus d'évaluation environnementale.

Vous avez parlé de la LEESY. J'aimerais vous donner l'occasion de revenir sur ce sujet. Quelques lacunes ont été décelées. Dans quelle mesure l'examen de cette loi, et le processus simplifié et rationalisé qui en a découlé, se sont-ils révélés avantageux? Avez-vous observé une quelconque dégradation de l'environnement? Avez-vous remarqué que la formule réglementaire et législative harmonisée avait compromis quoi que ce soit sur le plan environnemental?

M. Peter Jenkins: Au contraire, les choses se sont beaucoup améliorées. Le régime de réglementation en place... la restauration des mines fait partie du processus d'exploitation minière. Les sociétés minières doivent participer très activement à toutes ces activités, par exemple dans le secteur de l'exploitation des placers ou en rouvrant de vieilles mines.

Le Canada pourrait avoir avantage à examiner le site de la mine Faro, premier endroit où je suis venu travailler au Yukon en 1969 en tant que superviseur mécanique. La responsabilité que doit aujourd'hui assumer le Canada en ce qui a trait à la restauration de ce site s'élève probablement à des milliards de dollars. Le processus au moyen duquel on a procédé à l'examen de ce site dans les années 1960 n'était ni raisonnable ni sensé.

Cela dit, à l'heure actuelle, toutes les nouvelles mines visées par le processus, par exemple la mine Viceroy... cette mine a fait l'objet d'un examen complet, et il semble que l'on a fait un excellent travail de restauration du site après que l'on a été forcé de cesser l'exploitation de la mine parce que le prix de l'or avait chuté à 280 \$. On est en train de reprendre l'exploitation de cette mine.

M. Blaine Calkins: C'est fantastique.

Vous avez parlé des changements importants que vous avez observés de façon empirique dans votre collectivité au chapitre du revenu disponible des particuliers. Vous avez dit qu'on ne voyait auparavant que des véhicules du gouvernement, mais que, à présent, les gens se procurent des véhicules personnels — des camionnettes, de nouvelles motoneiges, des véhicules tout terrain, etc. Où sont fabriqués la plupart de ces véhicules, et comment appelle-t-on, au Canada, le secteur qui les fabrique?

• (1045)

M. Peter Tapatai: Je ne suis pas certain de la réponse.

M. Blaine Calkins: Il s'agit du secteur manufacturier. Certains partis politiques du pays ont formulé récemment des commentaires selon lesquels l'exploitation des ressources, entre autres, contribuait à

la hausse de la valeur du dollar — phénomène que l'on désigne sous l'appellation de syndrome hollandais —, et que cela était nuisible pour d'autres secteurs de l'économie, particulièrement le secteur manufacturier.

À votre avis, est-ce que le secteur minier et celui de l'exploitation des ressources sont bénéfiques pour le secteur manufacturier dans votre collectivité?

M. Peter Tapatai: Au moment où nous avons mené des consultations dans la collectivité, on nous a dit que chaque emploi créé dans le secteur minier en créait deux dans le Sud. À mes yeux, il s'agit d'un très bon rendement. À mon avis, le progrès du Nunavut passe par l'exploitation des ressources. Il s'agit d'un élément extrêmement important du territoire.

M. Blaine Calkins: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Calkins.

Nous n'avons plus de temps.

Je remercie tous les membres du comité de leur coopération et de leurs questions.

Les témoignages que vous nous avez présentés aujourd'hui ont été non seulement intéressants et utiles, mais également stimulants, tout comme l'étude que nous menons en ce moment, et qui nous laisse entrevoir un brillant avenir pour le Nord.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>